



VERS DEMAIN

POUR LE TRIOMPHE DE L'IMMACULÉE

**L'image miraculeuse
de Notre-Dame de Guadalupe**

77e année. No. 937

mars-avril 2016

4 ans: 20,00\$

Édition en français, 77e année.

No. 937 mars-avril 2016

Date de parution: mars 2016

1\$ le numéro

Périodique, paraît 5 fois par année

Publié par l'Institut Louis Even pour la Justice Sociale

Tarifs pour l'abonnement

Canada et États-Unis, 4 ans.....	20,00\$
2 ans.....	10,00\$
autres pays: surface, 4 ans.....	60,00\$
2 ans.....	30,00\$
avion 1 an.....	20,00\$

Bureau et adresse postale

Maison Saint-Michel, 1101, rue Principale
Rougemont, QC, Canada J0L 1M0
Tél: Rougemont (450) 469-2209, Fax: (450) 469-2601
Tél. région de Montréal (514) 856-5714

site internet: www.versdemain.org
e-mail: info@versdemain.org

Imprimé au Canada

POSTE-PUBLICATION CONVENTION No. 40063742
Dépôt légal – Bibliothèque Nationale du Québec

Directrice: Thérèse Tardif
Rédacteur: Alain Pilote

Retournez toute correspondance ne pouvant être
livrée au Canada à: Journal Vers Demain, 1101
rue Principale, Rougemont, QC, Canada, J0L 1M0

Tarifs et adresses pour l'Europe

Prix: Surface, 1 an 10 euros. — 2 ans 20 euros
4 ans 40 euros

Avion, 1 an 15 euros - 4 ans 60 euros

France et Belgique: Ceux qui désirent s'abonner
ou se réabonner à la revue Vers Demain doivent
libeller leur chèque au nom de Pèlerins de saint
Michel et faire le virement en France au C.C.P.
Nantes 4 848 09 A et donner leurs coordonnées
par Tél/Fax au 03.88.94.32.34, ou par la poste à:
Pèlerins de saint Michel

5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France

Pour rejoindre Christian Burgaud,
notre Pèlerin de saint Michel en Europe:
cburgaud1959@gmail.com
47 rue des Sensives
44340 Bouguenais, France
Téléphone fixe: 02 40 32 06 13
Portable: 06 81 74 36 49

Suisse: Libellez et adressez vos chèques à:
Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7
Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse
Fax Canada 450 469 2601 — Tél. 450 469 2209
e-mail: info@versdemain.org
th.tardif@versdemain.org

VERS DEMAIN

Un journal de patriotes
catholiques pour le
règne de Jésus et de
Marie dans les âmes,
les familles, les pays

Pour la réforme économique du
Crédit Social en accord avec la
doctrine sociale de l'Église par
l'action vigilante des pères de famille
et non par les partis politiques

Sommaire

- 3 Les sanctuaires des familles**
Alain Pilote
- 4 L'Image de Notre-Dame de Guadalupe. *Dom Antoine-Marie, o.s.b.***
- 12 La toute-puissante dictature de l'argent. *Louis Even***
- 14 Que sera le monde de demain?
*Louis Even***
- 17 L'usure est un péché qui crie devant Dieu. *Pape François***
- 18 Revenu de base ou dividende social?
*Alain Pilote***
- 20 La fausse compassion de l'euthanasie. *Évêques canadiens***
- 22 Oui à la vie, non à l'avortement**
Campagne Québec-Vie
- 24 Saint Léopold Mandic, apôtre du confessional. *Dom Antoine-Marie, o.s.b.***
- 29 Prions pour nos défunts**
Thérèse Tardif
- 30 «Je suis venu et j'ai vu!»**
Mgr Joachim Ouédraogo
- 32 Annonce session d'étude et Siège de Jéricho à Rougemont**



Vers Demain est membre de l'AMéCO (Association des médias catholiques et oecuméniques)

Éditorial

Que les sanctuaires des familles ne manquent pas du nécessaire

Dans son homélie durant la messe qu'il a célébrée à la basilique de Notre-Dame de Guadalupe à Mexico le 13 février 2016 (*photo de droite*), le pape François s'est servi de l'exemple de Juan Diego, à qui la Sainte Vierge était apparue (*voir page 4*), pour faire comprendre que même si nous nous sentons impuissants et inutiles, nous pouvons changer le monde. Ce matin de décembre 1531, la Vierge Marie déclara à Juan Diego qu'elle l'avait choisi pour bâtir un sanctuaire sur ce lieu. Le Pape François explique:

«A plusieurs occasions, il (Juan Diego) a dit à la Vierge qu'il n'était pas la personne indiquée, qu'au contraire, si elle voulait mener à bien cette œuvre, elle devrait choisir d'autres personnes, puisqu'il n'était pas cultivé, instruit ou qu'il ne faisait pas partie de ceux qui pouvaient le faire. Marie... lui dit non, qu'il sera, lui, son ambassadeur.

«Ainsi, elle réussit à éveiller une chose qu'il ne savait pas exprimer, un vrai étendard d'amour et de justice: dans la construction de cet autre sanctuaire, celui de la vie, celui de nos communautés, de nos sociétés et de nos cultures, personne ne peut être marginalisé. Nous sommes tous nécessaires, surtout ceux qui normalement ne comptent pas parce qu'ils ne sont pas "à la hauteur des circonstances" ou parce qu'ils "n'apportent pas le capital nécessaire" à ces constructions. Le Sanctuaire de Dieu est la vie de ses enfants, de tous et dans toutes leurs conditions... **Le Sanctuaire de Dieu, ce sont nos familles qui ont besoin du minimum nécessaire pour pouvoir se construire et grandir.**»

Chaque vie humaine est importante, peu importe notre condition, c'est pourquoi il est toujours important de dénoncer l'euthanasie (*voir page 20*) et l'avortement (*voir page 22*). Tous ont besoin d'un minimum d'argent pour vivre, et c'est pour cela que l'idée d'un revenu de base garanti à tous, sans condition, fait de plus en plus son chemin (*voir page 18*). Le problème reste la façon de le financer, et c'est là que le dividende du Crédit Social serait infiniment préférable, car ce revenu à tous serait financé, non pas par des augmentations de taxes, mais par de l'argent créé par la société.

Les gens ont raison de s'inquiéter du lendemain: auront-ils de quoi vivre (*voir page 14*), connaîtront-on la guerre ou une crise économique? Ou bien on a tout simplement peur de s'attaquer à la toute-puissante dictature de l'argent (*voir page 12*), se disant que nous ne pouvons rien faire.

Pourtant, comme à Juan Diego, la Vierge Marie nous dit: «Que se passe-t-il mon fils le plus petit?

Qu'est-ce qui attriste ton cœur? Ne suis-je pas ici moi, moi qui ai l'honneur d'être ta mère?» Va construire mon sanctuaire, aide-moi à bâtir la vie de mes enfants, qui sont tes frères. Dans son Magnificat, Marie dit que Dieu renverse les superbes et élève les humbles.

Avec notre collaboration, Dieu renversera aussi les banquiers et financiers internationaux de leurs trônes, pour redonner la liberté et la sécurité aux familles, aux enfants de Dieu.

Alain Pilote, rédacteur



Le Pape François est entouré par les évêques du Mexique durant la messe qu'il a célébrée à la basilique de Notre-Dame de Guadalupe à Mexico le 13 février 2016.



L'IMAGE MIRACULEUSE DE NOTRE-DAME DE GUADALUPE

Du 12 au 17 février 2016, le pape François a effectué une visite pastorale au Mexique, dont le point culminant fut sans contredit la messe à la basilique Notre-Dame de Guadalupe, où le Saint-Père est resté 20 minutes en prière silencieuse devant l'image miraculeuse de la Vierge Marie. C'était la raison principale de son pèlerinage au Mexique, comme il l'avait déclaré lors de son arrivée à l'aéroport de Mexico: «Je viens comme un fils qui veut rendre hommage à sa mère, la Vierge de Guadalupe, et se laisser regarder par elle.»

Cette longue prière silencieuse n'a pas manqué d'impressionner les journalistes, qui ont demandé au Souverain Pontife, lors de son retour à Rome, la raison d'une telle prière, et ce qu'il avait demandé à la Sainte Vierge. Le Pape leur a répondu:

«J'ai demandé pour le monde, pour la paix... Beaucoup de choses... J'ai demandé pardon, j'ai demandé que l'Église grandisse sainement, j'ai demandé pour le peuple mexicain. Et une autre chose que j'ai beaucoup demandée, c'est que les prêtres soient de vrais prêtres, et les sœurs de vraies sœurs et les évêques de vrais évêques: comme le Seigneur nous veut. Cela, je l'ai beaucoup demandé. Mais ensuite, les choses qu'un enfant dit à sa maman sont un peu secrètes...»

«La vitalité du peuple mexicain ne s'explique que par Guadalupe. Et je vous invite à étudier sérieusement le fait Guadalupe. La Vierge Marie est là. Je ne trouve pas d'autre explication. Et ce serait beau que vous, comme journalistes... Il y a de bons livres qui expliquent, qui expliquent aussi la peinture, comment elle est, ce qu'elle signifie... Et de cette façon, il sera possible de comprendre un peu ce peuple si grand, si beau.»

Il vaut la peine en effet d'étudier cette extraordinaire histoire de l'apparition de Marie à Mexico en décembre 1531, qui allait marquer un point tournant dans l'évangélisation du continent américain. Le texte suivant est tiré de la lettre mensuelle de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval. On y parle de Jean-Paul II, qui a lui-même visité en quatre occasions le sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe en 1979, 1990, 1999 et 2002 – cette dernière fois pour la canonisation de Juan Diego, à qui la Vierge était apparue.

(Photo de gauche: Le pape François en prière devant l'image miraculeuse de la Vierge Marie, à la fin de la messe à la basilique Notre-Dame de Guadalupe à Mexico, le 13 février 2016. (Copyright Photo Service – L'Osservatore Romano 2016)



par Dom Antoine-Marie, o.s.b.

Un jour qu'il contemplait une copie de l'Image de Notre-Dame de Guadalupe, le Pape Jean-Paul II fit cette confidence: «Je me sens attiré par cette Image, car ce visage est plein de tendresse et de simplicité; il m'appelle...» Plus tard, le 6 mai 1990, lors d'un pèlerinage au Mexique, le Saint-Père béatifiait Juan Diego, le messager de Notre-Dame, et à cette occasion, il disait: «La Vierge a choisi Juan Diego parmi les plus humbles, pour recevoir cette aimable et gracieuse manifestation que fut l'apparition de Notre-Dame de Guadalupe. Son visage maternel sur la sainte Image qu'elle nous laissa comme cadeau en est un souvenir permanent».

Au XVI^e siècle, la Sainte Vierge, émue de pitié pour le peuple aztèque qui, vivant dans les ténèbres de l'idolâtrie, offrait à ses idoles des multitudes de victimes humaines, a daigné prendre elle-même en mains l'évangélisation de ces Indiens d'Amérique centrale qui étaient aussi ses enfants. Un dieu des Aztèques, auquel était attribué la fertilité, s'était transformé, avec le temps, en dieu féroce. Symbole du soleil, ce dieu, en combat permanent avec la lune et les étoiles, avait besoin, croyait-on, de sang humain pour restaurer ses forces, car s'il succombait, la vie s'éteindrait. Des victimes toujours nouvelles, à lui offrir en sacrifice perpétuel, semblaient donc indispensables.

Un aigle sur un cactus

Les prêtres aztèques avaient prophétisé que leur peuple nomade se fixerait au lieu où il verrait un aigle perché sur un cactus et dévorant un serpent. Cet aigle figure sur le drapeau du Mexique d'aujourd'hui. ►

► Arrivés sur une île marécageuse, au centre du lac Texcoco, les Aztèques voient s'accomplir le présage annoncé: un aigle, perché sur un cactus, dévore un serpent; nous sommes en 1369. Ils fondent là leur cité de Tenochtitlan, qui deviendra Mexico. La cité se développe pour devenir une ville sur pilotis avec de nombreux jardins où abondent fleurs, fruits et légumes. L'organisation progressive du royaume aztèque en fait un empire hiérarchisé et très structuré. Les connaissances des mathématiciens, astronomes, philosophes, architectes, médecins, artistes et artisans, sont excellentes pour l'époque. Mais les lois de la physique demeurent peu connues. La puissance et la prospérité de Tenochtitlan lui viennent surtout de la guerre. Les villes conquises doivent payer un tribut de denrées diverses et d'hommes pour la guerre et les sacrifices. Les sacrifices humains et l'anthropophagie des Aztèques n'ont guère connu d'équivalent au cours de l'histoire.

En 1474, vient au monde un enfant auquel on donne le nom de Cuauhtlatoazin («aigle qui parle»). À la mort de son père, l'enfant est pris en charge par son oncle. Dès l'âge de trois ans, on lui apprend, comme à tous les petits Aztèques, à participer aux tâches domestiques et à se comporter dignement. À l'école, il apprend le chant, la danse et surtout la religion aux multiples dieux. Les prêtres ont une influence très forte sur la population qu'ils maintiennent dans une soumission allant jusqu'à la terreur. Cuauhtlatoazin a treize ans lorsqu'on procède à la consécration du grand Temple, à Tenochtitlan. Pendant quatre jours, les prêtres sacrifient 80 000 victimes humaines à leur dieu. Après son service militaire, Cuauhtlatoazin se marie avec une jeune fille de sa condition. Ils mènent ensemble une vie modeste d'agriculteurs.

En 1519, l'Espagnol Cortès débarque au Mexique, à la tête de plus de 500 soldats. Il conquiert le pays pour le compte de l'Espagne, mais n'est cependant pas sans zèle pour l'évangélisation des Aztèques; il obtient, en 1524, la venue de douze Franciscains à Mexico. Ces

missionnaires s'intègrent rapidement à la population; leur bonté contraste avec la dureté des prêtres aztèques ainsi que de certains conquistadors. On commence à construire des églises. Cependant, les Indiens se montrent assez réfractaires au Baptême, surtout à cause de la polygamie qu'il leur faut abandonner.



Marie se présenta à Juan Diego dans sa langue aztèque, le nahuatl, sous le nom de «coatlaxopeuh», ce qui signifie: «Celle qui écrase la tête du serpent». Ce mot se prononce «quatlaxupe», ce qui pour les Espagnols ressemblait étrangement au mot espagnol Guadalupe.

une voix de femme, douce et délicate, l'appelle: «**Juanito, Juan Dieguito !**» Il gravit rapidement la colline et se trouve en présence d'une très belle jeune fille dont les vêtements brillent comme le soleil.

«Un temple où je manifesterai mon amour»

S'adressant à lui en nahuatl, sa langue maternelle, elle lui dit: «**Mon fils, Juanito, où vas-tu ?** – Noble Dame, ma Reine, je vais à la Messe à Mexico pour y apprendre les choses divines que nous enseigne le prêtre. – **Je veux que tu saches avec certitude, mon cher fils, que je suis la parfaite et toujours Vierge Marie, Mère du vrai Dieu de qui provient toute vie, le Seigneur de toutes choses, Créateur du ciel et de la terre. J'ai un immense désir que l'on construise, en mon honneur, un temple dans lequel je manifesterai mon amour, ma compassion et ma protection. Je suis votre mère pleine de pitié et d'amour pour**

vous et tous ceux qui m'aiment, me font confiance et recourent à moi. J'écouterai leurs plaintes et je soulagerai leur affliction et leurs souffrances. Pour que je puisse manifester tout mon amour, va maintenant chez l'évêque, à Mexico, et dis-lui que je t'envoie pour lui faire connaître le grand désir que j'ai de voir construire, ici, un temple qui me soit dédié».

Juan Diego s'en va droit à l'évêché. Mgr Zumárraga, religieux franciscain, premier évêque de Mexico, est un homme pieux et plein de zèle, d'un cœur débordant de bonté pour les Indiens; il écoute avec attention le pauvre homme, mais craignant une illusion, ne lui accorde pas grand crédit. Sur le soir, Juan Diego prend la route du retour. Au sommet de la colline de Tepeyac, il a l'heureuse surprise de retrouver l'Apparition; il rend compte de sa mission, puis ajoute: «Je vous supplie de confier votre message à quelqu'un de plus connu et respecté afin qu'on puisse le croire. Je ne suis qu'un modeste Indien que vous avez envoyé en haut lieu comme messager. Aussi ne m'a-t-on pas cru et je n'ai pu que vous causer une grande déception. – **Mon très cher fils, répond la Dame, tu dois comprendre qu'il y en a beaucoup de plus nobles à qui j'aurais pu confier mon message et pourtant, c'est grâce à toi que mon projet aboutira. Retourne demain chez l'évêque... dis-lui que c'est moi, en personne, la Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, qui t'envoie**».

Dès le dimanche matin après la Messe, Juan Diego se rend chez l'évêque. Le prélat lui pose de nombreuses questions, puis demande un signe tangible de la réalité de l'apparition. Lorsque Juan Diego retourne chez lui, l'évêque le fait suivre discrètement par deux serviteurs. Au pont de Tepeyac, Juan Diego disparaît à leurs

yeux, et malgré toutes leurs recherches sur la colline et alentour, ils ne le retrouvent plus. Furieux, ils déclarent à l'évêque que c'est un imposteur qu'il ne faut absolument pas croire. Pendant ce temps, Juan Diego raconte à la belle Dame, qui l'attendait sur la colline, sa nouvelle entrevue avec l'évêque. «**Reviens demain matin chercher le signe qu'il réclame**», répond l'Apparition.

Des roses, en plein hiver !

En rentrant chez lui, l'Indien trouve son oncle malade, et le lendemain, il lui faut rester à son chevet pour le soigner. La maladie empiant, l'oncle demande à son neveu d'aller chercher un prêtre. Au point du jour, le mardi 12 décembre, Juan Diego prend le chemin de la ville. Approchant de la colline de Tepeyac, il juge préférable de faire un détour pour ne pas rencontrer la Dame. Mais soudain, il aperçoit celle-ci qui vient à sa rencontre. Plein de confusion, il expose la situation et promet de revenir lorsqu'il aura trouvé un prêtre pour administrer son oncle. «**Mon cher petit, reprend l'Apparition, ne sois pas affligé par la maladie de ton oncle, parce qu'il ne va pas en mourir. Je t'assure qu'il va guérir... Va jusqu'au sommet de la colline, cueille les fleurs que tu y verras et apporte-les-moi**». Arrivé au sommet, l'Indien est stupéfait de trouver un grand nombre de fleurs épanouies, des roses de Castille qui émettent un parfum très suave. En cette saison d'hiver, en effet, le froid ne laisse rien subsumer, et le lieu est trop aride pour permettre la culture des fleurs. Juan Diego cueille ces roses, les dépose dans le creux de son manteau, ou tilma, puis redescend la colline. «**Mon cher fils, dit la Dame, ces fleurs sont le signe que tu donneras à l'évêque... Cela le disposerà à construire le temple que je lui ai demandé**».

Le sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe à Mexico, est le lieu de pèlerinage le plus visité au monde après le Vatican, avec plus de 20 millions de visiteurs chaque année. À gauche, la nouvelle basilique en forme de tente, construite en 1976, qui peut contenir 10 000 fidèles.





Juan Diego déplie son manteau pour montrer les fleurs à l'évêque, et en même temps, l'image miraculeuse de Marie.

► Juan Diego court à l'évêché. À son arrivée, les serviteurs le font attendre de longues heures. Étonnés de sa patience, et intrigués par ce qu'il porte dans sa tilma, ils finissent par avertir l'évêque qui, bien qu'en compagnie de plusieurs personnes, le fait introduire immédiatement. L'Indien raconte son aventure, déplie sa tilma et laisse s'éparpiller à terre les fleurs encore luisantes de rosée. Les larmes aux yeux, Mgr Zumárraga tombe à genoux, admirant les roses de son pays. Tout à coup, il aperçoit, sur la tilma, le portrait de Notre-Dame. Marie est là, comme imprimée sur le manteau, très belle et pleine de douceur. Les doutes de l'évêque font place à une foi solide et une espérance émerveillée. Il prend la tilma et les roses, les dépose avec respect dans son oratoire privé. Le lendemain, il se rend avec Juan Diego à la colline des apparitions. Après avoir examiné les lieux, il laisse le voyant retourner auprès de son oncle. Juan Bernardino est bel et bien guéri. Sa guérison a eu lieu à l'heure même où Notre-Dame apparaissait à son neveu. Il raconte: «Moi aussi, je l'ai vue. Elle est venue ici-même et m'a parlé. Elle veut qu'on lui élève un temple sur la colline de Tepeyac et qu'on appelle son portrait «Sainte Marie de Guadalupe». Mais Elle ne m'a pas expliqué pourquoi». Le nom de Guadalupe est bien connu des Espagnols, car il existe dans leur pays un sanctuaire très ancien dédié à Notre-Dame de Guadalupe.

La rumeur du miracle se répand rapidement; en peu de temps, Juan Diego devient populaire: «J'étendrai ta renommée», lui avait dit Marie; mais l'Indien demeure toujours aussi humble. Afin de faci-

liter la contemplation de l'Image, Mgr de Zumárraga fait transporter la tilma dans sa cathédrale. Puis on entreprend la construction d'une petite église et d'un ermitage, pour Juan Diego, sur la colline des apparitions. Le 25 décembre suivant, l'évêque consacre sa cathédrale à la Très Sainte Vierge, pour la remercier des faveurs insignes dont Elle comble son diocèse, puis, en une magnifique procession, on porte l'Image miraculeuse vers le sanctuaire de Tepeyac tout juste achevé. Pour manifester leur joie, les Indiens tirent des flèches. L'une d'elles, lancée sans précaution, vient transpercer la gorge d'un assistant qui tombe à terre, blessé à mort. Un silence impressionnant se fait et une supplication intense monte vers la Mère de Dieu. Soudain, le blessé, que l'on a déposé au pied de l'Image miraculeuse, reprend ses esprits et se relève, plein de vigueur. L'enthousiasme de la foule est à son comble.

Des millions d'Indiens devenus chrétiens

Juan Diego s'installe dans son petit ermitage, veillant à l'entretien et à la propriété des lieux. Sa vie reste bien modeste: il cultive soigneusement un champ mis à sa disposition près du sanctuaire. Il reçoit les pèlerins, de plus en plus nombreux, prenant plaisir à parler de la Sainte Vierge et à raconter inlassablement le détail des apparitions. Toutes sortes d'intentions de prières lui sont confiées. Il écoute, compatit, réconforte. Une bonne partie de ses temps libres se passe en contemplation devant l'image de sa Dame; ses progrès dans les voies de la sainteté sont rapides. Il remplit, jour après jour, sa mission de témoin jusqu'à

sa mort survenue le 9 décembre 1548, dix-sept ans après la première apparition.

Lorsque les Indiens eurent appris la nouvelle des apparitions de Notre-Dame, un enthousiasme et une joie jamais connus se répandirent parmi eux. Renonçant à leurs idoles, à leurs superstitions, à leurs sacrifices humains et à la polygamie, beaucoup demandèrent le Baptême. Neuf ans après les apparitions, neuf millions d'entre eux se sont convertis à la foi chrétienne, soit presque 3000 par jour! Les détails de l'Image de Marie touchent profondément ces Indiens: cette femme est plus grande que le dieu-soleil puisqu'elle apparaît debout devant le soleil; elle dépasse le dieu-lune puisqu'elle tient la lune sous ses pieds; elle n'est plus de ce monde puisqu'elle est entourée de nuages et tenue au-dessus du monde par un ange; ses mains jointes la montrent en prière, ce qui signifie qu'il y a quelqu'un de plus grand qu'elle...

Mais, de nos jours encore, le mystère de cette Image miraculeuse n'est pas éclairci. La tilma, grand tablier tissé à la main avec des fibres de cactus, porte l'Image sacrée qui mesure 1,43 m (4 pieds et 8 pouces) de haut. La figure de la Vierge est parfaitement ovale et de couleur grise tirant sur le rose. Les yeux possèdent une grande expression de pureté et de douceur. La bouche semble sourire. La très belle figure, semblable à celle d'une Indienne métisse, est encadrée par une chevelure noire qui, vue de près, comporte des cheveux soyeux. Une ample tunique, d'un rose incarnat qu'on n'a jamais pu copier, la revêt jusqu'aux pieds. Son manteau, bleu-vert, est bordé d'un galon d'or et parsemé d'étoiles. Un soleil aux divers tons forme un magnifique fond où brillent des rayons d'or.

La conservation de la tilma depuis 1531 jusqu'aujourd'hui, est inexpliquée. Après plus de quatre siècles, cette étoffe de qualité médiocre conserve la même fraîcheur de fabrique, la même vivacité de tons qu'à l'origine. Par comparaison, une copie de l'Image de Notre-Dame de Guadalupe peinte au XVIIIe siècle avec un très grand soin et conservée dans les mêmes conditions climatiques que celle de Juan Diego, s'est totalement détériorée en peu d'années.

Au début du XXe siècle, période douloureuse de révoltes pour le Mexique, une charge de dynamite fut déposée par des meurtriers sous l'Image, dans un vase garni de fleurs. L'explosion détruisit les marches de marbre de l'autel majeur, les candélabres, tous les porte-fleurs; le retable en marbre de l'autel fut cassé en morceaux, le Christ en laiton du tabernacle se plia en deux. Les vitres de la plupart des maisons proches de la basilique furent brisées, mais celle qui protégeait l'Image ne fut pas même fêlée; l'Image demeura intacte.

L'expérience la plus bouleversante de ma vie

En 1936, un examen réalisé sur deux fibres de la tilma, l'une rouge et l'autre jaune, aboutit à des conclusions stupéfiantes: les fibres ne contiennent aucun co-

lorant connu. L'ophtalmologie et l'optique confirment la nature inexplicable de l'image: celle-ci ressemble à une diapositive projetée sur le tissu. Une étude approfondie montre qu'il n'y a aucune trace de dessin ou d'esquisse sous la couleur, même si des retouches parfaitement reconnaissables ont été réalisées sur l'original, retouches qui se détériorent d'ailleurs avec le temps; de plus, le support n'a reçu aucun apprêt, ce qui paraît inexplicable s'il s'agit véritablement d'une peinture, car même sur une toile plus fine, on pose toujours un enduit, ne serait-ce que pour éviter que la toile ne boive la peinture et que les fils n'affleurent à la surface. On ne distingue aucun coup de pinceau. À la suite d'une étude à l'infrarouge, effectuée le 7 mai 1979, un professeur de la NASA écrit: «Il n'y a aucun moyen d'expliquer la qualité des pigments utilisés pour la robe rose, le voile bleu, le visage et les mains, ni la permanence des couleurs, ni l'éclat des pigments après plusieurs siècles pendant lesquels ils auraient dû normalement se détériorer... L'étude de l'Image a été l'expérience la plus bouleversante de ma vie».



Le crucifix en laiton courbé par l'explosion du 14 novembre 1921, causée par une bombe cachée dans un vase garni de fleurs.

Des astronomes ont constaté que toutes les constellations présentes au ciel au moment où Juan Diego ouvre sa tilma devant l'évêque Zumárraga, le 12 décembre 1531, se retrouvent à leur place sur le manteau de Marie. On a découvert aussi qu'en appliquant une carte topographique du Mexique central sur la robe de la Vierge, les montagnes, les rivières et les principaux lacs coïncident avec la décoration de cette robe.

Des examens ophtalmologiques aboutissent à la conclusion que l'oeil de Marie est un œil humain qui semble vivant, incluant la rétine où se reflète l'image d'un homme aux mains étendues: Juan Diego. L'image dans l'œil obéit aux lois connues de l'optique, notamment à celle qui affirme qu'un objet bien éclairé peut se refléter trois fois dans l'œil (loi de Purkinje-Samson). Une étude postérieure a permis de découvrir dans l'œil, en plus du voyant, Mgr Zumárraga et plusieurs autres personnes, présents lorsque ►

► l'image de Notre-Dame est apparue sur la tilma. Enfin, le réseau veineux normal microscopique sur les paupières et la cornée des yeux de la Vierge, est tout à fait reconnaissable. Aucun peintre humain n'aurait pu reproduire de tels détails.

Enceinte de trois mois

Des mesures gynécologiques ont déterminé que la Vierge de l'Image a les dimensions physiques d'une femme enceinte de trois mois. Sous la ceinture qui retient la robe, à l'emplacement même de l'embryon, se détache une fleur à quatre pétales: la Fleur solaire, le plus familier des hiéroglyphes aztèques qui symbolise pour eux la divinité, le centre du monde, du ciel, du temps et de l'espace. Au cou de la Vierge pend une broche dont le centre est orné d'une petite croix, rappelant la mort du Christ sur la Croix pour le salut de tous les hommes. Plusieurs autres détails de l'Image de Marie en font un document extraordinaire pour notre époque qui peut les constater grâce aux techniques modernes. Ainsi, la science, qui a souvent servi de prétexte à l'incrédulité, nous aide-t-elle aujourd'hui à mettre en évidence des signes qui étaient demeurés inconnus pendant des siècles et qu'elle ne peut expliquer.

L'Image de Notre-Dame de Guadalupe porte un message d'évangélisation: la Basilique de Mexico est un centre «d'où coule une rivière de lumière de l'Évangile du Christ, se répandant sur toute la terre par l'Image miséricordieuse de Marie» (saint Jean-Paul II, 12 décembre 1981). De plus, par son intervention en faveur du peuple aztèque, la Vierge a contribué à sauver d'innombrables vies humaines, et sa grossesse peut être interprétée comme un appel spécial en faveur des enfants à naître et de la défense de la vie humaine; cet appel revêt une brûlante actualité, de nos jours où se multiplient et s'aggravent les menaces contre la vie



Le 24 avril 2007, à la fin de la messe offerte pour les enfants avortés non nés, l'assistance de la Basilique se demandait ce qu'attendait d'elle la Très Sainte Vierge de Guadalupe: le conseil municipal de Mexico venait de légaliser l'avortement à la demande jusque là interdit. Tandis que beaucoup de fidèles prenaient des photographies de l'ayate de Tepeyac, exposé et vénéré dans la Basilique et au pied duquel la foule des pèlerins défile sur un tapis roulant, l'image de la Vierge a commencé à s'effacer, pour donner place à une lumière intense qui émanait de son ventre, constituant un halo brillant ayant la forme d'un embryon. L'ingénieur Luis Girault qui a étudié l'image ainsi réalisée a confirmé l'authenticité du négatif et a pu préciser qu'il n'avait été ni modifié ni altéré, par superposition d'un autre image par exemple. Il a découvert que l'image ne provient d'aucun reflet, mais sort littéralement de l'intérieur de l'image de la Vierge. Cette lumière est entourée d'un halo et paraît flotter à l'intérieur de l'abdomen de la Vierge. Ce halo possède la forme et les mesures d'un embryon.

source: http://www.salve-regina.com/salve/Les_miracles_de_Notre-Dame_de_Guadalupe

des personnes et des peuples, surtout quand cette vie est faible et sans défense. Déjà, le Concile Vatican II déplorait avec force les crimes contre la vie humaine: «Tout ce qui s'oppose à la vie elle-même, comme toute espèce d'homicide, le génocide, l'avortement, l'euthanasie... toutes ces pratiques et d'autres analogues sont, en vérité, infâmes. Tandis qu'elles corrompent la civilisation, elles déshonorent ceux qui s'y livrent plus encore que ceux qui les subissent, et elles insultent gravement l'honneur du Créateur» (*Gaudium et spes*, 27). Face à ces fléaux, qui se développent à la faveur des progrès scientifiques et techniques, et qui bénéficient d'un large consensus social ainsi que de reconnaissances légales, invoquons Marie avec confiance. Elle est un «modèle incomparable d'accueil de la vie et de sollicitude pour la vie... En nous montrant son Fils, Elle nous assure qu'en Lui les forces de la mort ont déjà été vaincues» (saint Jean-Paul II, *Evangelium vitæ*, 25 mars 1995, nn. 102, 105). «La mort et la vie s'affrontèrent en un duel prodigieux. Le Maître de la vie mourut; vivant, il règne» (Séquence de Pâques).

Demandons à saint Juan Diego, canonisé par le Pape Jean-Paul II le 31 juillet 2002, de nous inspirer une vraie dévotion envers notre Mère du Ciel, car «la compassion de Marie s'étend à tous ceux qui la sollicitent, quand ce ne serait que par un simple «Je vous salue, Marie...»» (Saint Alphonse de Liguori). Elle nous obtiendra la Miséricorde de Dieu, spécialement si nous sommes tombés dans des fautes graves, Elle qui est Mère de Miséricorde.

Dom Antoine Marie, osb

Reproduit avec la permission de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval, en France, qui publie chaque mois une lettre spirituelle sur la vie d'un saint. Adresse postale: Abbaye Saint-Joseph de Clairval, 21150 Flavigny sur Ozerain, France. Site internet: www.clairval.com.



La toute-puissante dictature de l'argent

par Louis Even

Le mot *dictature* évoque généralement une dictature politique, avec force policière, prisons, camps de concentration, travaux forcés; peloton d'exécution, pour punir quiconque ose défier les décrets du dictateur.

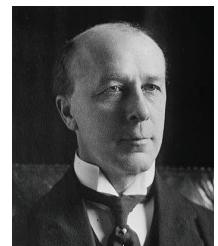
Mais il y a eu et il y a encore d'autres formes de dictature qui, elles aussi, par d'autres moyens, mettent entre les mains du dictateur la vie de ceux à qui il impose ses conditions.

Un dictateur qui contrôlerait tous les moyens de vivre — disons seulement tous les produits alimentaires — n'aurait besoin ni de police ni de prison pour imposer ses volontés. Tous devraient ou plier devant lui ou mourir de faim.

Or, dans le monde moderne, où les biens nécessaires à la vie proviennent de sources différentes, on ne peut se procurer de quoi vivre sans obtenir sur le marché ce qu'on ne produit pas soi-même. C'est dire qu'on ne peut vivre aujourd'hui sans moyens de paiement, donc sans argent.

Quiconque peut contrôler les moyens de paiement, les libérer ou les refuser ou les rationner à son gré et à ses conditions, ce quiconque-là est dictateur absolu de toute la population. C'est le cas du système bancaire, banques à charte et banque centrale genre actuel y compris.

«Dans le creux de leurs mains»



R. McKenna

Reginald McKenna était, en 1934, président de la Midland Bank, une des cinq grandes banques commerciales d'Angleterre. Il avait été précédemment Chancelier de l'Echiquier — ce qui s'appelle au Canada Ministre des Finances. C'était donc un homme renseigné. Or, voici ce que McKenna déclarait, en janvier 1934, à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Midland Bank:

«Je crains que le citoyen ordinaire n'aimerait pas entendre dire que les banques peuvent créer de l'argent, et qu'elles le font. Le montant de l'argent en existence ne varie que par l'action des banques.

Chaque fois qu'une banque fait un prêt, consent un découvert ou achète une valeur, elle crée un dépôt. Chaque remboursement d'emprunt ou de découvert, chaque vente de valeur par une banque, détruit un dépôt. Et ceux qui contrôlent le crédit d'une nation dirigent la politique de ses gouvernements et tiennent la destinée du peuple dans le creux de leurs mains.»

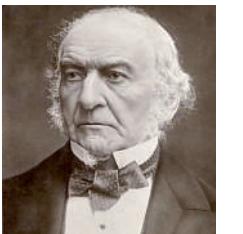
Cette dernière phrase du banquier rencontre bien ce que, sept ans plus tard, le Pape Pie XI allait écrire dans *Quadragesimo Anno*:

«Un immense pouvoir et une domination économique despotique sont consolidés entre les mains de quelques-uns... Ce pouvoir est particulièrement irrésistible chez ceux qui, par leur contrôle de l'argent, peuvent aussi gouverner le crédit et le dispenser selon leur bon plaisir. Par-là, ils distribuent, en quelque sorte, le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul n'ose plus respirer.»

Au-dessus des gouvernements

Cette dictature de l'argent et du crédit domine les gouvernements en apparence les plus puissants. Des hommes d'Etat qui ont dû plier devant elle en ont fait l'aveu.

L'un des plus illustres hommes d'Etat anglais, William Gladstone, qui fut quatre fois premier ministre de son pays (1868-74, 1880-85, 1886 pour quelques mois, et 1892-94), fut d'abord Chancelier de l'Echiquier (ministre des Finances) avant d'être leader du parti libéral. Gladstone avait vivement critiqué la politique financière de Disraeli; mais une fois au même poste, il s'aperçut vite où résidait le véritable pouvoir. C'est lui qui le déclare dans la citation suivante, où le mot *City* désigne les gros cercles financiers de Londres :



W. Gladstone

«Du moment où je devins Chancelier de l'Echiquier, en 1852, je commençai à apprendre que l'Etat est dans une position essentielle fausse en matière de finance, devant la Banque d'Angleterre et la City... Voici quel était le pivot de la situation: le Gouvernement lui-même ne devait pas avoir un pouvoir substantiel en matière de finance, mais devait laisser la Puissance d'Argent suprême et sans conteste. J'éprouvai de la répugnance à accepter cet état de choses, et je commençai à y résister dès l'abord, en prenant financièrement position. Mais je me heurtais à l'opposition tenace du gouverneur et du vice-gouverneur de la Banque d'Angleterre et j'eus la City contre moi en toute occasion.»

En 1916, le président des Etats-Unis, Woodrow Wilson, résumait ainsi la situation dans la grande république américaine:

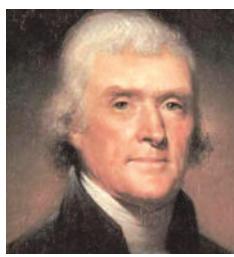
«Une grande nation industrielle est contrôlée par son système de crédit. Notre système de crédit est centralisé. En conséquence, la croissance de notre nation et toutes nos activités sont entre les mains de quelques hommes... Nous



W. Wilson

en sommes ainsi venus à être une des nations du monde les plus soumises à une férule, un des gouvernements les plus contrôlés et les plus dominés du monde civilisé — non plus un gouvernement suivant les convictions et le vote libre de la majorité, mais un gouvernement soumis aux vues et aux exactions de petits groupes d'hommes dominants.»

Bien avant Woodrow Wilson, d'ailleurs, des présidents américains s'étaient plaints de la domination bancaire sur le peuple et sur leur gouvernement. Thomas Jefferson, président de 1801 à 1809, disait:



Thomas Jefferson

«Je crois sincèrement que les établissements bancaires sont plus dangereux que les armées prêtes au combat, et que le principe de dépenser de l'argent devant être remboursé par la postérité sous le nom d'emprunts, n'est qu'une façon d'hypothéquer l'avenir sur une grande échelle.»

Le même Jefferson disait encore, en une autre occasion:

«Si le peuple américain permet à des banquiers privés de contrôler l'émission et le volume de la monnaie de la nation, d'abord par inflation, puis par déflation, ces banques et les grosses compagnies qui s'érigeront autour d'elles priveront graduellement le peuple de toute propriété, jusqu'à ce que nos enfants s'éveillent sans patrimoine sur le continent conquis par leurs pères.»

Et Abraham Lincoln, qui fut président de 1860 à son assassinat en 1865, déclarait à la fin de la Guerre de Sécession:



A. Lincoln

«Cette guerre a placé de grosses corporations sur des trônes. Une ère de corruption en haut lieu s'ensuivra et la puissance d'argent du pays essaiera de prolonger son règne jusqu'à ce que toute la richesse soit accumulée entre les mains de quelques-uns, entraînant cette république à sa destruction.»

Parlant de l'assassinat de Lincoln, le prince de Bismarck, premier ministre et ministre des affaires étrangères du royaume de Prusse (plus tard chancelier de l'empire allemand), disait:

«La mort de Lincoln fut un désastre pour la chrétienté... Je crains que les banquiers internationaux, avec leurs trucs habiles et tortueux, viennent à contrôler entièrement les richesses exubérantes de l'Amérique et à plonger toute la chrétienté dans des guerres et dans le chaos, pour que la terre devienne leur héritage.»

A la fin de la première guerre mondiale, les Alliés se réunirent à Versailles, pour la rédaction du traité qui

réglerait le statut des vaincus vis-à-vis des vainqueurs. Ce traité de Versailles, qui contenait en lui-même les germes d'une autre guerre, fut bien plus l'oeuvre des financiers que des hommes d'Etat. David Lloyd Georges y représentait l'Angleterre, Clemenceau la France, Wilson les Etats-Unis. Lloyd George a, déclaré depuis:



D. Lloyd George

«A Versailles, les financiers s'emparèrent du commandement. Ils émettaient leurs ordres comme des empereurs ne souffrant aucun accroc à leurs exigences impérieuses. Leurs politiques financières ont dominé notre commerce et restreint la production durant toute la période d'entre les deux guerres. Mains efforts ont été faits en vue de déterminer le gouvernement à employer le crédit du pays pour subvenir aux besoins criants du peuple, mais Mammon était sur son trône, éliminant tous les projets. Aujourd'hui, nous subissons les conséquences de ces politiques financières.»

★ ★ ★

Quand bien même on n'aurait pas ces aveux, et d'autres, d'hommes d'Etat, tout le monde sait bien que les représentants du peuple les mieux intentionnés avant d'être au pouvoir deviennent, une fois en selle, étonnamment impuissants à réaliser leurs projets de servir. C'est parce que le véritable gouvernement n'est pas celui qui sort des urnes électorales, mais celui, non élu, qui détient le contrôle de l'argent et du crédit..

L'ancêtre Rothschild, de Francfort, le disait cyniquement : «Qu'on me donne seulement le contrôle du crédit d'une nation, et je me fiche bien de qui fait ses lois.»

Ce n'est pas une majorité au Parlement — si forte soit-elle et quel que soit le groupe qui la compose — qui fera plier les puissances d'argent. Pour détrôner Mammon, il faut une autre force : rien moins que la force d'un peuple non seulement renseigné, mais imprégné d'une philosophie contraire à celle que le système fait prévaloir. Un peuple qui veut se libérer de la dictature de Mammon doit commencer par se défaire lui-même du culte de Mammon, à tous les degrés, et accorder son comportement avec les principes d'un ordre économique sain.

C'est à cela que s'appliquent les créditeurs qui suivent l'orientation donnée par Vers Demain et l'Institut d'Action Politique. Ne pas seulement, proclamer les principes du Crédit Social, mais s'en inspirer dans la pratique, plus spécialement dans l'emploi des heures où l'on n'est pas obligé de servir le système pour gagner son pain et celui de sa famille. C'est par une mentalité créditiste et des moeurs créditistes que sera édifiée une cité créditiste.

Louis Even

► de découvertes scientifiques et de leur application, d'inventions et de procédés perfectionnés, d'une organisation sociale qui permet la division du travail, faisant de tout le système producteur une vaste et féconde coopérative de production.

Or, ces choses-là — ces acquisitions scientifiques, ces perfectionnements ajoutés les uns aux autres, ces progrès de toutes sortes, n'ont point été gagnés par le travail de ceux que la production emploie présentement. Ils ne sont pas, non plus, l'œuvre seulement des savants et techniciens vivants qui s'activent à poursuivre les recherches et à accroître les développements. Pas même l'œuvre uniquement des quatre ou cinq dernières générations. C'est le fruit de siècles de lutte pour vaincre la pénurie; de siècles d'efforts, d'étude des forces de la nature pour les maîtriser, de recherches, de découvertes, d'inventions et, de perfectionnement d'inventions conduisant à des inventions et perfectionnements nouveaux. C'est tout un héritage d'acquisitions ajoutées les unes aux autres, — héritage transmis et accru de génération en génération. Et c'est l'existence d'une société organisée, bien commun, qui a permis ces transmissions.

Notre génération, comme les précédentes, est donc héritière des générations passées. C'est un héritage commun, immense, sur lequel nul ne peut réclamer un droit prioritaire. L'héritage appartient à tous.

Chaque membre de la société est, avec les autres membres, co-héritier de cette richesse, de cet immense capital devenu le facteur prépondérant de la production actuelle.

Il faut certainement que ce grand capital commun soit mis en rendement. Mais tous et chacun ont droit à une part du résultat, à titre de co-héritiers, de co-capitalistes, sans exclure la part supplémentaire spéciale due à ceux qui contribuent à mettre le capital en rendement.

S'il suffisait de 1 pour cent de la population pour faire

sortir la production moderne de cet immense capital réel, bien, plus réel que les bouts de papier ou chiffres appelés dollars, pourrait-on logiquement soutenir que seul ce 1 pour cent de la population aurait droit aux produits? Le même argument tient, si au lieu de 1 pour cent, il faut y employer 40 pour cent de la population. Les autres, 60 pour cent, ne peuvent être exclus du droit à une part des produits ils gardent leur statut de co-héritiers; de copropriétaires du capital commun mis en oeuvre, par les 40 pour cent. Ces 40 pour cent aussi sont co-héritiers et, comme tels, doivent obtenir leur part de co-héritiers en plus de leur part comme producteurs.

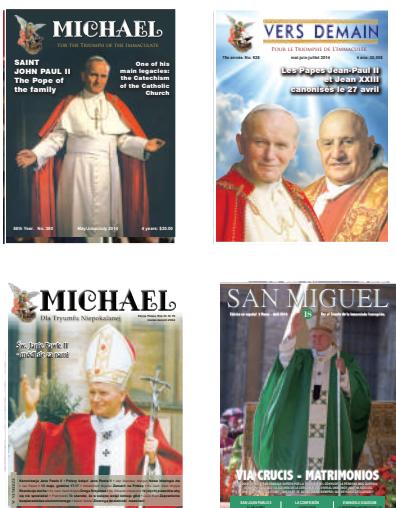
L'effort du producteur doit rester récompensé. Mais la plus grande part de la production, est due à l'enrichissement par l'association et par l'héritage social. C'est là un enrichissement non gagné (en anglais, unearned increment of association), dont le fruit doit aller à tous les membres de l'association, de la société.

Cette part est potentiellement suffisante pour couvrir le nécessaire à tous. Le dividende à tous et à chacun, à seul titre de membre de la société, doit donc être un montant suffisant pour garantir au moins le nécessaire à la vie, et graduellement davantage à mesure que le progrès supplante davantage le travail individuel dans la production globale du pays.

Il faut donc admettre que, non seulement l'abondance est à notre disposition, mais aussi que la sécurité économique sans condition restrictive, donc avec la sauvegarde de la liberté personnelle, est un droit de naissance de chaque homme, femme et enfant du pays.

Les règlements financiers actuels méconnaissent ce droit. Le socialisme l'ignore. L'application des propositions financières du Crédit Social en assurerait la réalisation.

Louis Even



Vers Demain publié en quatre langues

Saviez-vous que *Vers Demain* est publié en quatre langues — français, anglais, espagnol et polonais? Ils sont tous publiés en format magazine. Si vous connaissez quelqu'un qui peut lire une de ces langues, n'hésitez pas à lui offrir un abonnement-cadeau, ou bien abonnez-vous vous-même pour améliorer vos habiletés dans une deuxième langue! Le prix est le même pour chacune des quatre éditions: 20 dollars pour 4 ans (pour le Canada et les États-Unis, ou 20 euros pour 2 ans pour l'Europe).

Envoyez votre chèque ou mandat-poste, ou par carte de crédit sur notre site (et n'oubliez pas de mentionner dans quelle langue vous voulez recevoir le magazine) à l'adresse suivante:

Vers Demain, 1101 rue Principale,
Rougemont, QC, J0L 1M0, Canada; Tel.: 1 (450) 469-2209
(pour l'adresse pour les autres pays, voir en page 2)

«L'usure est un péché qui crie devant Dieu»

Le Jubilé, c'est la recherche du bien du frère dans le besoin

Voici des extraits du discours du pape François lors de l'audience générale du mercredi 10 février 2016, qui marquait le début du Carême:

Aujourd'hui, nous évoquerons l'institution antique du «jubilé»; c'est une chose antique, attestée dans l'Écriture Sainte. Nous la trouvons en particulier dans le Livre du Lévitique, qui la présente comme un moment culminant de la vie religieuse et sociale du peuple d'Israël.

Tous les 50 ans, «au jour des Expiations» (Lv 25, 9), quand la miséricorde du Seigneur était invoquée sur le peuple entier, le son de la corne annonçait un grand événement de libération. Nous lisons en effet dans le livre du Lévitique: «Vous déclarerez sainte cette cinquantième année et proclamerez l'affranchissement de tous les habitants du pays. Ce sera pour vous un jubilé: chacun de vous rentrera dans son patrimoine, chacun de vous retournera dans son clan [...]. En cette année jubilaire, vous rentrez chacun dans votre patrimoine» (25, 10-13).

D'après ces dispositions, si quelqu'un avait été contraint de vendre ses terres, sa maison, durant le jubilé, il pouvait en reprendre possession; et si quelqu'un avait contracté des dettes et, dans l'impossibilité de les payer, avait été contraint de se mettre au service du créancier, il pouvait rentrer libre dans sa famille et récupérer toutes ses propriétés.

C'était une espèce d'«amnistie générale», qui permettait à tout le monde de retourner à sa situation d'origine, avec l'effacement de toutes les dettes, la restitution de la terre, et la possibilité pour les membres du peuple de Dieu de jouir à nouveau de la liberté. Un peuple «saint», où des prescriptions comme celle du jubilé servaient à combattre la pauvreté et les inégalités, garantissant une vie digne pour tous et une égale distribution de la terre sur laquelle habiter et où cultiver de quoi se nourrir. L'idée centrale est que la terre appartient à l'origine à Dieu et a été confiée aux hommes (cf. Gn 1, 28-29) et c'est pour cette raison que personne ne peut s'en arroger la possession exclusive, créant des situations d'inégalité. (...)



Avec le jubilé, ceux qui étaient devenus pauvres récupéraient le nécessaire pour vivre, et ceux qui étaient riches restituait au pauvre ce qu'ils lui avaient pris. L'objectif était une société basée sur l'égalité et la solidarité, où la liberté, la terre et l'argent redevenaient un bien pour tous et non seulement pour quelques-uns, comme c'est le cas aujourd'hui, si je ne me trompe pas... Plus ou moins, les chiffres ne sont pas sûrs, mais quatre-vingts pour cent des richesses de l'humanité sont entre les mains de moins de vingt pour cent de la population. (...)

Et c'est précisément en pensant à cela que l'Écriture Sainte nous exhorte avec insistance à répondre généreusement aux demandes de prêts, sans faire de calculs mesquins et sans prétendre des intérêts

impossibles: «Si ton frère qui vit avec toi tombe dans la gêne et s'avère défaillant dans ses rapports avec toi, tu le soutiendras à titre d'étranger ou d'hôte et il vivra avec toi. Ne lui prends ni travail, ni intérêts, mais aie la crainte de ton Dieu et que ton frère vive avec toi. Tu ne lui donneras pas d'argent pour en tirer du profit ni de la nourriture pour en percevoir des intérêts » (Lv 25, 35-37).

Cet enseignement est toujours actuel. Combien de familles sont dans la rue, victimes de l'usure! S'il vous plaît prions, pour que pendant ce jubilé le Seigneur ôte de notre cœur à tous cette envie de posséder davantage, l'usure. Que nous redevenions généreux, grands. Combien de situations d'usure sommes-nous obligés de voir et que de souffrance et d'angoisse causent-elles aux familles! Et très souvent, dans le désespoir, ces hommes finissent par se suicider car ils n'y arrivent plus et n'ont plus l'espérance, n'ont pas de main tendue qui les aide; seulement la main qui vient leur faire payer des intérêts. L'usure est un grave péché, c'est un péché qui crie devant Dieu. Le Seigneur a en revanche promis sa bénédiction à qui tend la main pour donner avec largesse (cf. Dt 15, 10). Il te donnera le double, peut-être pas en argent, mais en d'autres choses, le Seigneur te donnera toujours le double.

Pape François

Revenu de base ou dividende social?

La Finlande va donner 1200 \$ par mois à chaque citoyen

par Alain Pilote

Il y a maintenant plus de 75 ans que les créditistes de Vers Demain proposent l'idée d'un dividende social – une somme d'argent versée à chaque mois à chaque citoyen, sans condition, c'est-à-dire, peu importe nos revenus, que l'on soit salarié ou non. Ce serait aussi reconnaître chaque citoyen comme étant cohéritier des richesses naturelles et du progrès (toutes les inventions accumulées depuis des siècles), ce que l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas, l'inventeur des principes du Crédit Social, appelle l'héritage culturel.

Cette idée d'un revenu garanti pour tous fait son chemin parmi les esprits, parfois sous d'autres noms – revenu universel, revenu d'existence, allocation universelle, revenu de citoyenneté, revenu de base, etc. – entre autres parce qu'on est forcé de reconnaître les défaillances des politiques sociales actuelles, et que le progrès technologique élimine de plus en plus le besoin d'employer les gens, les privant ainsi de revenus. Dès 1930, l'économiste John Maynard Keynes écrivait, dans «Economic Possibilities for our Grandchildren» (Les alternatives économiques qui s'ouvrent à nos petits-enfants):

«Nous souffrons d'une nouvelle maladie dont certains de mes lecteurs n'auront pas même encore entendu mentionner le nom, mais dont ils entendront abondamment parler dans les années qui viennent – à savoir le chômage technologique. Ce qui veut dire le chômage dû au fait que nous découvrons des moyens d'économiser l'utilisation du travail à un rythme plus rapide que celui auquel nous parvenons à trouver au travail de nouveaux débouchés.»

Les nouvelles technologies découvertes depuis 1930 n'ont fait que confirmer cet état de choses. En effet, le thème principal du sommet économique de Davos en Suisse, tenu en janvier 2016, qui réunit chaque année l'élite politique et financière du monde, était la «4e révolution industrielle», qui éliminera d'ici cinq ans 5 millions d'emplois dans les principales économies mondiales: après la première révolution (avènement de la machine à vapeur), la deuxième (électricité, chaîne de montage), la troisième (électronique, robotique), arrive la quatrième qui combinera plusieurs facteurs à l'oeuvre comme l'internet des objets ou les mégadonnées (big data) pour transformer l'économie.

Ce n'est peut-être donc pas par hasard que soudainement, depuis quelques mois, on entend parler partout dans le monde de la possibilité d'instaurer un «revenu de base» qui garantirait le minimum vital à chaque citoyen.

Par exemple, en décembre 2015, Juha Sipilä, premier ministre de la Finlande, annonçait que dès 2017,

le gouvernement finlandais versera à chaque citoyen une allocation mensuelle universelle de base de 800 euros (environ 1200 dollars canadiens), pour lutter contre la pauvreté. Selon M. Sipilä, le gouvernement finlandais économiserait même de l'argent en supprimant tous les programmes sociaux existants et verser la somme équivalente en un seul chèque, ce qui réduirait les coûts de 50 pour cent, en diminuant la bureaucratie et la taille de la fonction publique.

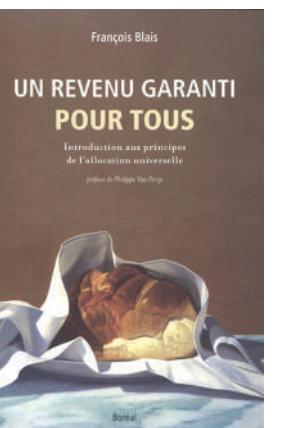
Aux Pays-Bas, la ville d'Utrecht tente l'expérience depuis janvier 2016, sur un groupe d'environ 300 personnes à qui sont versés 900 euros par mois pour un adulte et 1 300 euros pour un couple. En Suisse, l'initiative populaire fédérale «Pour un revenu de base inconditionnel» lancée le 11 avril 2012 a rassemblé plus de 126 000 signatures sur les 100 000 nécessaires pour qu'un référendum ait lieu le 6 juin 2016 sur le versement à chaque citoyen suisse d'un revenu annuel équivalent à 35 900 dollars canadiens.



François Blais

à l'université Laval de Québec, un livre intitulé: «Un revenu garanti pour tous: introduction aux principes de l'allocation universelle», où il offrait une «définition simple» de ce «revenu de base»: «L'allocation universelle constitue un revenu inconditionnel accordé par l'État à chaque citoyen.»

Selon M. Blais, adapté aux besoins particuliers, ce montant non imposable octroyé «de la naissance à la mort» viendrait remplacer les mesures actuelles de sécurité du revenu: aide sociale, prestation aux familles et aux retraités, crédits d'impôt aux particuliers et aux entreprises, prêts et bourses, et d'autres encore. Plus facile à gérer, la mesure allégerait la structure administrative, et encouragerait aussi le travail puisque l'allocation ne sera pas coupée même



si le bénéficiaire reçoit un salaire en plus (ce qui se passe actuellement avec l'aide sociale, qui est coupée si vous travaillez.)

Expériences précédentes

En 1976, l'Alaska a mis en place l'Alaska Permanent Fund, un fonds souverain dont le capital est basé sur les revenus miniers et pétroliers de l'État, et dont les revenus alimentent depuis 1982 un dividende universel versé le 30 juin de chaque année à chaque habitant de cet état américain. En 1999 un référendum interdit à l'État d'utiliser «une partie» des revenus du fond (84 % d'opposants). Le montant maximum versé a été de 2 072 \$ en 2015. (À noter qu'il n'y a pas d'impôt sur le revenu ni de taxe de vente en Alaska.)

Une expérimentation a été menée en Namibie (pays au sud de l'Afrique), dans le secteur de Ojivero-Omitara (environ 1 000 personnes) à 100 kilomètres de la capitale, Windhoek. Elle consistait à distribuer chaque mois, pendant deux ans (à partir du 1er janvier 2008) à chaque habitant enregistré 100 dollars namibiens.

Au bout de quelques mois d'expérimentation, la criminalité avait baissé, la sécurité alimentaire de la population avait augmenté, l'absentéisme à l'école avait diminué, et des micro-entreprises se sont mises en place qui ont revitalisé le tissu économique et social du village. Globalement les revenus des habitants du village avaient augmenté de 29 %, soit plus que le revenu supplémentaire octroyé par le programme.

Dans les années 1970, la ville de Dauphin, au Manitoba, a fait l'expérience du revenu minimum universel, comme l'écrivait Isabelle Maher, dans un article du Journal de Montréal du 13 décembre 2015: «Entre 1974 et 1979, les résidents ont eu droit à une allocation pour tous. L'objectif était de vérifier si l'argent versé directement aux citoyens pouvait remplacer les programmes sociaux. L'expérience fut interrompue sans qu'un rapport soit publié. Ce n'est qu'en 2007 qu'une chercheuse, la Dre Evelyn Forget, a entrepris l'analyse des données accumulées tout au long de l'expérience. La Dre Forget a ainsi observé une baisse de la fréquentation des hôpitaux de 8,5 %, de même qu'une forte diminution des accidents liés au travail. La chercheuse a aussi remarqué une diminution des admissions aux urgences des hôpitaux pour des accidents de la route ou des cas de violence conjugale.»

Comment financer ce revenu?

Comme on le voit, on discute de l'idée, mais le problème demeure toujours: comment financer ce revenu de base? La solution du crédit social (un dividende financé par de l'argent nouveau sans intérêt par un Office national du crédit, ou la banque centrale de la nation) est de loin supérieure à taxer les plus riches ou les entreprises. C'est reconnaître que nous sommes tous capitalistes, tous cohéritiers du progrès et des richesses naturelles du pays.

La justice, c'est de rendre à chacun ce qui lui est dû, et ce qui est dû à chacun, c'est un dividende social. Vers



Demain a publié des centaines d'articles sur le sujet, qu'on peut aussi retrouver sur son site internet. (Voir entre autres dans le livre d'Alain Pilote sur la Démocratie économique, le chapitre sur le dividende.) **On a versé des milliards aux banques pour leur venir en aide après la crise de 2008. Pourquoi ne pas venir en aide directement aux citoyens en leur versant de l'argent?**

De plus en plus de promoteurs de ce revenu de base réalisent qu'on ne peut le financer sans l'accompagner d'une réforme monétaire où l'État reprend son droit régional de créer l'argent pour la nation. On peut lire par exemple sur le site du Mouvement Français pour un Revenu de Base¹:

«Maurice Allais, prix Nobel d'économie 1988, grand spécialiste de la monnaie et promoteur du revenu de base, proposait en son temps de retirer aux banques leur monopole sur la création monétaire. L'histoire n'en a pas tenu compte. Sur fond de mondialisation, le pouvoir des banques commerciales sur la création monétaire n'a cessé de s'amplifier et de se déréguler. Depuis les années 30, d'autres économistes avant lui en avaient déjà décrit les conséquences: bulles spéculatives, explosion de la dette, creusement abyssal des inégalités, chômage et pauvreté.

«Nous ne détaillerons pas ici les mécanismes de création monétaire par les banques et leurs conséquences délétères. De nombreux membres du Mouvement Français pour le Revenu de Base les connaissent et n'en sont pas dupes... Selon eux, il est illusoire de penser qu'un revenu de base qui ne prendrait pas en compte la création monétaire puisse sauver la paix sociale. Ils redoutent même qu'un revenu de base par redistribution tel qu'il pourrait se mettre en place en première instance, aboutisse au résultat contraire si le jeu politique lui faisait jouer le rôle de rempart pour maintenir un statu quo social qu'ils jugent inique. Il paraît donc essentiel d'étudier des formes du revenu de base impliquant la création monétaire, voire qui seraient complètement fondées sur celle-ci.»

Continuons donc l'éducation du peuple, pour un revenu de base financé sans taxe par la banque centrale de notre pays.

Alain Pilote

¹ (<http://revenudebase.info/2016/03/23/revenu-de-base-protocole-monetaire-commun/>)

«Envisagez-vous le suicide? Nous pouvons vous aider...»

La fausse compassion de l'euthanasie

Le gouvernement canadien doit légiférer d'ici juin 2016 sur la question de l'euthanasie et du suicide assisté, suite au jugement de la Cour suprême du Canada du 6 février 2015 qui décriminalisait le suicide assisté. Le 25 février 2016, un comité de députés du parlement canadien déposait un rapport qui allait encore plus loin que ce que la Cour suprême suggère, soit d'étendre le droit à l'euthanasie à ceux qui ne sont pas en phase terminale, et même aux enfants.

Bien sûr, personne ne désire souffrir, mais tuer un malade, ce n'est pas le soigner. En tant que chrétiens, nous savons que l'unique réponse morale pour les soins en fin de vie, ce sont les soins palliatifs, qui soulagent le patient sans lui enlever la vie. Voici quelques textes qui peuvent nous aider dans notre réflexion sur ce sujet:

Le Pape François

Dans un discours aux membres de l'Association des médecins catholiques italiens, réunis au Vatican le 15 novembre 2014, le pape François rappelait que l'avortement et l'euthanasie, loin d'être des gestes de «compassion», demeurent des péchés graves contre le Créateur. Voici des extraits de ce discours:

La pensée dominante propose parfois une «fausse compassion»: celle qui considère que c'est aider une femme que de favoriser l'avortement, un acte de dignité de procurer l'euthanasie, une conquête scientifique de «produire» un enfant considéré comme un droit au lieu de l'accueillir comme un don; ou d'utiliser des vies humaines comme des cobayes de laboratoire en prétendant en sauver d'autres. En revanche, la compassion évangélique est celle qui accompagne au moment du besoin, c'est-à-dire celle du Bon Samaritain, qui «voit», qui «a compassion», qui s'approche et offre une aide concrète (cf. Lc 10, 33)....

Nous savons tous qu'avec autant de personnes âgées, dans cette culture du rebut, il existe cette euthanasie cachée. Mais il existe aussi l'autre. Et cela signifie dire à Dieu: «Non, la fin de la vie c'est moi qui la décide, comme je veux». Un péché contre Dieu créateur. Il faut bien penser à cela.

Déclaration des évêques canadiens

Le même jour où la Cour suprême rendait son jugement, Mgr Paul-André Durocher, archevêque de Gatineau, et alors Président de la Conférence des évêques catholiques du Canada écrivait:

«Aider une personne à se suicider n'est ni un acte de justice ou de miséricorde, ni un soin palliatif. La décision prise aujourd'hui par la Cour suprême du Canada ne change pas l'enseignement catholique. «Ainsi une action ou une omission qui, de soi ou dans

l'intention, donne la mort afin de supprimer la douleur, constitue un meurtre gravement contraire à la dignité de la personne humaine et au respect du Dieu vivant, son Créateur.» (Catéchisme de l'Église catholique, 2277)...

«Mes frères évêques et moi exhortons les gouvernements et les cours à interpréter la décision d'aujourd'hui au sens le plus strict du terme, à résister aux pressions d'aller plus loin en approuvant de prétendus actes d'«homicide par compassion» et d'euthanasie. Nous faisons de nouveau appel aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour qu'ils assurent des soins palliatifs de qualité dans toutes leurs juridictions.»



La seule solution morale: les soins palliatifs

Le 26 février 2016, Mgr Douglas Crosby, OMI, évêque de Hamilton et Président actuel de la Conférence des évêques catholiques du Canada, écrivait le texte suivant:

Le 25 février dernier, le Comité mixte spécial du gouvernement du Canada sur « l'aide médicale à mourir» a publié son rapport intitulé *L'aide médicale à mourir: une approche centrée sur le patient*. Le rapport recommande notamment:

- Que le suicide assisté soit accessible aux personnes atteintes d'une maladie psychiatrique;
- Que les souffrances psychologiques soient au nombre des critères ouvrant droit au suicide assisté;
- Que d'ici environ trois ans le suicide assisté soit accessible aux adolescents et peut-être également aux enfants qui pourraient être considérés comme des «personnes mineures matures»;
- Que tous les professionnels de la santé soient tenus à tout le moins d'«aiguiller correctement» les patients qui demandent le suicide assisté (Recommandation 10)

– Que tous les établissements de santé subventionnés par l'État au Canada offrent le suicide assisté;

Par ailleurs, le rapport n'indique pas comment les soins palliatifs et les soins à domicile peuvent offrir de véritables options aux personnes qui sont tentées par le suicide, et il ne demande pas de plan national pour prévenir les suicides...

L'enseignement de l'Église catholique et la position des évêques catholiques du Canada sont clairs. Le suicide n'est pas un soin de santé. Tuer les personnes souffrant de maladies physiques ou mentales, qu'elles soient jeunes ou âgées, est contraire à la sollicitude et à l'amour pour nos frères et sœurs. La dignité de la personne humaine et l'épanouissement de la communauté humaine exigent: 1) la protection et le respect de chaque vie humaine de la conception à la mort naturelle; et 2) la liberté de conscience et de religion pour chaque personne et pour chaque établissement. Le bien-être social, la sécurité personnelle et le bien commun – accompagnés de la foi religieuse – signifient protéger la vie de ceux et celles qui souffrent et non de la menacer.

Les recommandations qui précèdent et l'idée maîtresse du rapport ne sont absolument pas «centrées sur le patient»; elles ne soutiennent et n'aident en aucun point les mourants et les personnes vulnérables. Pour reprendre les mots du pape François, les recommandations du rapport suivent l'approche d'une société du «jetable». Elles ne révèlent pas le visage de la miséricorde de Dieu.

Avec mes frères évêques, catholiques et orthodoxes, et avec les dirigeants des communautés religieuses protestantes évangéliques, juives et musulmanes, et plusieurs autres croyants et non-croyants, je vous exhorte de faire savoir à vos représentants élus pourquoi l'euthanasie, le suicide assisté et les recommandations susmentionnées sont complètement inacceptables.

Déclaration du Cardinal Thomas Collins

Plusieurs évêques canadiens ont pris fortement position contre l'euthanasie ou suicide assisté, et une des meilleures déclarations sur le sujet provient du Cardinal Thomas Collins de Toronto, qui a écrit, le 1er mars 2016, une lettre sur le sujet, qu'il a fait lire dans toutes les églises de son diocèse. En voici des extraits:



«Envisagez-vous le suicide? Nous pouvons vous aider!» Il fut un temps où une telle publicité pointait vers un centre de crise, où quelqu'un se tenait prêt pour vous conseiller et vous donner espoir pour supporter une situation de douleur intolérable. Nous vivons maintenant des temps très différents. Dans seulement quelques mois, le suicide assisté, sa sinistre réalité discrètement dissimulée derrière des termes

trompeurs comme «l'aide médicale à mourir», sera déclaré et inscrit dans la loi comme une alternative acceptable dans notre pays. Alors que le gouvernement fédéral prépare la législation en vue de la mise en œuvre de la décision de la Cour Suprême, il est crucial de prendre conscience des conséquences de ce changement fondamental dans nos lois. (...)

On demandera bientôt aux médecins, à travers le pays, qui ont consacré leur vie à guérir leurs patients, de faire maintenant complètement le contraire. On ne leur demandera plus d'atténuer les souffrances de leurs patients en fournissant un traitement et des soins attentionnés, mais en les condamnant à mourir. En fait, tuer un patient ne sera plus considéré comme un crime, mais plutôt comme des services médicaux appuyés et réglementés par la législation.

Les services de soins palliatifs sont actuellement accessibles à seulement 30 % des Canadiens. Ceci est une tragédie, et est aussi inacceptable. Au lieu de déployer des moyens pour accélérer la mort, nous devrions nous assurer de pourvoir aux soins palliatifs de chaque Canadien, de fournir de meilleurs soins aux personnes atteintes de maladie mentale et de l'aide aux personnes qui ont tenté de se suicider.

Déclaration des évêques du Québec

Le 8 décembre 2015, Mgr Paul Lortie, évêque de Mont-Laurier et président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, écrivait une lettre pastorale intitulée «Approcher de la mort avec le Christ», dont voici des extraits:

Aider les mourants, c'est d'abord en prendre soin. C'est les accompagner, les soulager, les consoler, les soutenir moralement et spirituellement, en leur offrant tous les soins médicalement et humainement possibles, y compris, le temps venu, les soins palliatifs, qui doivent absolument être accessibles à tous.

C'est aussi savoir renoncer à l'acharnement thérapeutique, c'est-à-dire cesser des traitements inutiles, disproportionnés, périlleux ou trop pénibles qui sont une sorte de refus de la mort qui doit venir en son temps. Cet arrêt de traitement est une décision tout à fait légitime qu'il ne faut surtout pas confondre avec «l'aide médicale à mourir». Cesser un traitement qui ne sert à rien ou «débrancher» quelqu'un qui ne pourra jamais recouvrer la santé et qui est maintenu en vie artificiellement n'est pas de l'euthanasie; c'est tout simplement laisser mourir quand le temps est venu. Comme le dit le Catéchisme de l'Église catholique (n. 2278), «on ne veut pas ainsi donner la mort; on accepte de ne pas pouvoir l'empêcher.»

Aider les mourants, c'est également les aider à se préparer à la mort et au passage dans la vie éternelle, en particulier par la prière pour eux et, s'ils le souhaitent, par les sacrements et la prière avec eux.

Aider les mourants, c'est les aider à bien mourir, en prenant bien soin d'eux, et non pas les faire mourir.

Oui à la vie, non à l'avortement

Réponses aux questions les plus fréquemment posées

Le site Campagne Québec-Vie a mis en ligne un article très intéressant donnant les affirmations les plus communes ou les situations souvent évoquées pour justifier l'avortement, ainsi que la réponse à chacune d'entre elles en faveur de la vie et contre l'avortement. 2 millions d'enfants sont abortés annuellement, l'avortement étant facilement la première cause de décès violents au monde. Cela représente, dans le monde, plus de 115 000 enfants tués chaque jour par avortement, dont 80 au Québec.

Voici des extraits de cet article, que nous vous encourageons à aller lire au complet sur ce lien: http://www.cqv.qc.ca/oui_la_vie_non_l_avortement_des_reponses_vos_questions

1. C'est mon corps, mon choix.

Il est vrai que les gens parlent de l'avortement comme le «choix d'une femme». Le problème c'est que ce choix est en conflit direct avec le droit de vivre de l'enfant à naître. Une femme a peut-être le droit de faire ce qu'elle veut de son propre corps, mais certainement pas du corps de quelqu'un d'autre. Dès la conception, un nouvel être est créé, et cela est confirmé par la science. Une récente enquête a révélé que 59 % des Canadiens aimeraient que la vie humaine soit protégée avant la naissance.

2. C'est juste un amas de cellules.

Les promoteurs de l'avortement veulent faire croire aux femmes que leur enfant n'est rien d'autre qu'un amas de cellules. En fait, des recherches scientifiques démontrent qu'avant le 25e jour, le cœur de l'enfant commence à battre. Au 30e jour, il a déjà son propre réseau sanguin, ses yeux, ses oreilles, et sa bouche. À la sixième semaine, on perçoit de l'activité dans son cerveau. Le bébé bouge et nage dans le ventre de sa mère à la septième semaine. À la huitième semaine, tous les organes sont déjà en place... le développement progresse, et à la onzième semaine, le bébé peut saisir des objets dans ses mains. Il approche la complétude au premier trimestre. Et tout alors qu'au Canada (en 2009), 41.2 % des avortements provoqués déclarés par les hôpitaux étaient faits entre les semaines 9 et 12 du développement de l'enfant.

Il est important de savoir que l'enfant à naître peut ressentir la douleur à partir de la 20eme semaine de grossesse (si ce n'est pas plus tôt). La recherche scientifique montre qu'à partir de 12 semaines, et certaine-



ment rendu à 20 semaines, l'enfant à naître a toute l'anatomie et la biologie nécessaire pour percevoir et sentir la douleur.

3. Et si la femme a été violée?

Premièrement, il est important d'expliquer que le viol constitue juste 1 % des raisons pour l'avortement. La majorité des femmes choisissent d'avorter leurs enfants pour des raisons sociales ou économiques.

Dans le cas de viol, il est absolument nécessaire que l'agresseur soit puni par la loi. Le viol est un acte de violence, et la victime doit être assistée au maximum. Cela dit, il n'est pas juste de tuer un enfant sous prétexte qu'il a été conçu dans le viol. L'avortement ne peut pas être utilisé comme une vengeance pour les mauvaises actions des autres. Si la mère ne peut pas soutenir l'enfant, elle devrait considérer l'adoption, qui est une alternative non violente qui répond aux besoins de l'enfant et de la mère.

4. L'avortement est une solution à la surpopulation.

La surpopulation de la planète est plutôt mythe que réalité. Au rythme actuel du déclin démographique, le taux mondial de fécondité devrait être en dessous du seuil de renouvellement des générations peu après 2020. Au Québec, la population est très rapidement en train de vieillir, ce qui causera de graves problèmes sociaux et économiques. Selon des projections de l'Institut de la statistique de Québec, il est possible qu'au Québec «la population âgée surpassera en nombre la population des jeunes en 2019.» Cela signifie qu'il y aura une réduction du nombre et de la proportion de personnes jeunes, la population qui travaille deviendra de plus en plus âgée et difficile à remplacer, et il y aura une explosion du nombre de personnes âgées. En 2009, au Québec, l'avortement légal a pris la vie de 27,139 enfants. Combien d'autres vont être tués chaque année?

5. Si la vie de la femme est en danger, l'avortement est justifié.

Dans les cas où la vie de la mère est en danger, la majorité des personnes contre l'avortement sont d'accord que la mère doit poursuivre tout traitement médical (par exemple, chimiothérapie) dont elle a besoin, même s'il y a la possibilité d'effets négatifs sur l'enfant. Si le bébé meurt au cours du traitement de

«Si l'enfant à naître n'est pas une personne humaine, aucune justification pour l'avortement est nécessaire. Toutefois, si l'enfant à naître est une personne humaine, aucune justification pour l'avortement n'est adéquate.»
– Gregory Koukl



7. Au lieu de s'acharner sur l'avortement, pourquoi ne pas s'occuper des enfants qui meurent de faim dans le monde?

On pourrait poser la même question à la Société du cancer (pourquoi s'acharner sur cette maladie, puisqu'il y en a d'autres) ou à un pompier (pourquoi seulement sauver des gens du feu, et non de la noyade?). Mais jamais on ne pose de telles questions, car on comprend bien que tous ne sont pas habilités à porter secours à tous. C'est seulement dans le cas des gens qui défendent les enfants à naître qu'on se plaint d'une nécessaire spécialisation et d'une division des tâches.

Il se trouve que si les gens en général sont conscient de l'importance de prendre soin, d'aimer et de sauver les enfants après la naissance, par une grave inconscience et beaucoup d'ignorance, beaucoup de gens ne perçoivent pas l'importance de sauver aussi les enfants non visibles, ceux protégés par la peau du ventre de leur maman, mais que l'on s'apprête à dépecer, démembrer, à brûler par injection saline, ou à tuer sans anesthésiants par injection létale.

D'où le choix de mettre l'accent sur la défense des 42 millions d'enfants abortés annuellement. Nous avons pensé qu'il valait la peine de s'y attarder...

Assemblées mensuelles

Maison de l'Immaculée, Rougemont
Chaque mois aux dates suivantes:

24 avril, 22 mai, 26 juin

10 heures a.m.: Ouverture. Chapelet
5.00 hres p.m. Sainte Messe à la chapelle
de la Maison de l'Immaculée

Semaine d'étude: 14 au 24 avril
Siège de Jéricho: 25 au 30 avril

Saint Léopold Mandic

Apôtre du confessionnal

Pour la célébration de l'année sainte de la miséricorde, le Pape François a demandé que les reliques de deux saints italiens, célèbres pour leur ministère au confessionnal – saint Padre Pio de Pietrelcina (1887-1968) et saint Léopold Mandic (1866-1942) – soient exposées dans la Basilique Saint-Pierre au Vatican du 5 au 11 février 2016, comme modèle pour tous les prêtres qui entendront les confessions durant cette année sainte.

Ces deux prêtres capucins ont exercé un apostolat extraordinaire au confessionnal, y passant souvent jusqu'à quatorze heures par jour pour entendre les confessions des fidèles, et ils avaient le don de lire dans les âmes. Alors que saint Padre Pio est connu mondialement comme étant le premier prêtre de l'histoire à avoir reçu les stigmates (les plaies de la crucifixion de Jésus-Christ), la vie de saint Léopold Mandic est moins connue, mais tout aussi extraordinaire, et vaut la peine d'être racontée. En voici un résumé:

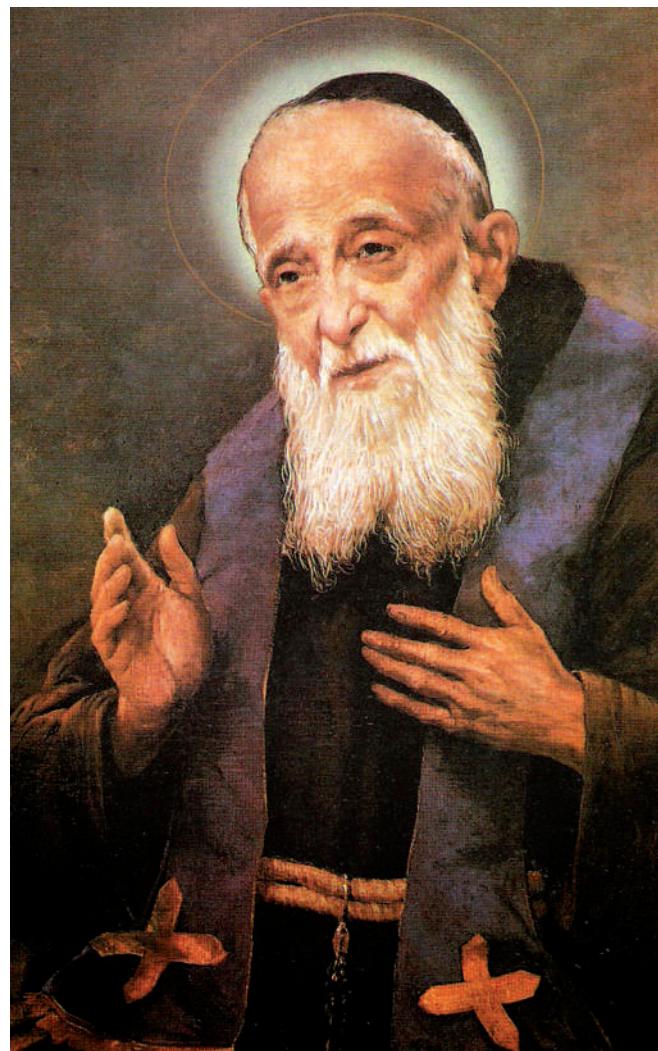
par Dom Antoine-Marie, o.s.b.

Un soir de novembre 1882, arrive à Udine (Italie), un adolescent accompagné de son père. Ils se rendent au couvent des Capucins; et comme ils sont attendus, la porte s'ouvre aussitôt pour les laisser entrer. Le Père Gardien se hâte au devant de ses hôtes. Son regard se porte sur ce jeune de seize ans, trop petit pour son âge, maigre et pâle. Vraiment, il ne paie pas de mine, avec son air gauche qu'augmentent encore sa timidité et sa démarche lourde. Et voici qu'il parle mal: il bégaye. Mais l'expression du visage aux traits réguliers, qu'éclairent un regard vif et un franc sourire, compensent heureusement ces défauts. Les quelques mots qu'il a prononcés ont au surplus révélé un jeune homme décidé: il veut devenir prêtre dans l'Ordre des Frères Mineurs Capucins.

Un apôtre d'un mètre trente-cinq

Il vient de fort loin, de Castelnovo en Dalmatie (aujourd'hui Hercegnovi, au Monténégro). Né le 12 mai 1866, il a reçu au baptême le nom de Dieudonné. À la suite d'un revers de fortune, sa famille, autrefois noble et riche, est réduite à une condition plus modeste; mais ce changement n'a entamé en rien la foi ni la fidélité des Mandic à l'Église romaine.

Fier par nature et d'un tempérament vif, le petit Dieudonné ne fait pas mentir le sang dalmate qui coule dans ses veines. L'ambiance du séminaire «séraphique» où il entre est bonne. Mais ses camarades sont des garçons robustes et bien bâties, et les allusions à la petite taille du nouveau venu – il ne dépassera pas un mètre trente-cinq (4 pieds 4 pouces) –, ou à sa prononciation défectueuse, le blessent au cœur. De même, il



se cabre douloureusement lorsqu'il surprend le regard trop compatissant des Pères qui s'occupent de l'école. Quelques éclats d'humour, sans grande importance, l'engagent à une lutte courageuse et persévérente pour dompter sa susceptibilité, modérer son tempérament trop fougueux et acquérir une patience habituelle, une douceur conquérante. Depuis sa première communion, Dieudonné puise fréquemment dans l'Eucharistie la force nécessaire pour corriger ses défauts.

En se donnant à Dieu dans la vie religieuse, il a un but précis: travailler au retour à l'unité catholique des Orientaux séparés de l'Église Romaine. Cette idée lui est venue durant sa jeunesse à Castelnovo. Ce port sur l'Adriatique, est un important centre de commerce, le point de rencontre d'hommes de races et de religions diverses.

Dans cette pluralité religieuse, l'Église catholique se maintient à un rang honorable, mais son influence

«Quand je serai grand, je veux me faire religieux, devenir confesseur et traiter les âmes des pécheurs avec beaucoup de bonté et de miséricorde.»

— St. Leopold Mandic

ne suffit pas à contrecarrer et à dominer les débordements de la cupidité, du luxe et de la sensualité. Le spectacle affligeant de cette misère spirituelle a frappé Dieudonné. Au fil des ans, Dieu lui a fait comprendre de mieux en mieux combien la vraie foi manquait à ces populations déracinées. **Dans son cœur est né un désir, un projet qui, sous l'impulsion de la grâce, est devenu une résolution précise et ferme: sauver ces âmes délaissées en les faisant entrer dans l'Église catholique. Avec la réflexion, son horizon s'est étendu, et derrière ses rencontres de Castelnovo, il a découvert tous ces pays d'Orient gagnés par le schisme et vivant en dehors du vrai berceau du Christ. Lui, le petit Mandic, sera leur apôtre.**

Semer le bon grain

Le séjour de formation de Dieudonné à Udine dure à peine dix-huit mois. Admis au noviciat du couvent de Bassano del Grappa, le 20 avril 1884, il y revêt l'habit religieux et reçoit le nom de Frère Léopold. Le noviciat terminé, il étudie la philosophie à Padoue puis la théologie à Venise où, le 20 septembre 1890, il est ordonné prêtre. Son désir de partir bientôt en mission s'intensifie. Mais sa santé a souffert du travail fourni durant les années d'étude, et on l'envoie d'abord dans différents couvents de l'Ordre pour y refaire ses forces. **C'est une grande déception. Il accepte cependant avec un profond esprit de foi, n'entendant pas régler sa vie sur des inspirations personnelles, mais sur l'obéissance. En vue des missions futures, il perfectionne ses connaissances des sciences sacrées et des langues orientales comme le grec moderne, le croate, le slovène et le serbe.** Il s'occupe aussi à différents travaux manuels pour l'entretien des maisons où il réside.

En 1897, il est nommé supérieur du couvent des capucins de Zara. Il s'en réjouit, car Zara le rapproche de l'Orient. Beaucoup de marins et de commerçants de tous les pays balkaniques et du Proche-Orient fréquentent ce port dalmate. À peine installé, le Père Léopold se met à l'apostolat. Dès que l'arrivée d'un bateau est signalée, il court souhaiter la bienvenue aux arrivants et lier connaissance avec eux. Le prétexte est facile: un étranger qui débarque est heureux de rencontrer en touchant terre un visage ami qui lui fournit des renseignements utiles et le guide, s'il le faut, à travers la ville. Chemin faisant, on cause de choses et d'autres. Le Père s'informe du pays d'origine de ses amis de rencontre, de leur métier, de leur famille, de leur religion. Et quand il le juge opportun, il aborde avec délicatesse et discrétion le sujet qui lui tient tant



au cœur: la connaissance de la vraie religion et l'adhésion à la foi catholique. Le bon grain est semé; il lèvera lorsqu'il plaira à Dieu.

Cet apostolat discret commence à produire quelques fruits, lorsque, deux ans après son arrivée à Zara, ses supérieurs envoient le Père Léopold à Thiene où les Capucins ont la garde d'un sanctuaire dédié à la Sainte Vierge. Se mettre au service de la Bienheureuse Vierge adoucit la peine ressentie par le Père Léopold au départ de Zara. Les années passent. En 1906, nouveau changement, le Père se retrouve à Padoue. Il y restera désormais presque toute sa vie. En 1922, cependant, il part pour Fiume afin d'y entendre les confessions des slaves. Son départ suscite tant de regrets à Padoue que l'évêque intervient auprès du provincial des Capucins. Le Père Léopold est rappelé: «Visiblement saint Antoine de Padoue vous veut près de lui», écrit son Supérieur.

Ce que Dieu veut; comme Il veut

Ces divers événements, en particulier ces transferts successifs de couvent en couvent, semblent démentir les intuitions de jeunesse du Père Léopold: l'apostolat auprès des Orientaux ne serait pas l'œuvre à laquelle Dieu l'appelle. Cependant le Père Léopold est convaincu que telle est sa mission spéciale. **On a retrouvé, après sa mort, une image de la Sainte Vierge, sur laquelle il a écrit, en date du 18 juillet 1937: «Souvenir solennel du fait de 1887. Cette année se trouve le cinquantième anniversaire de l'appel que j'ai entendu pour la première fois de la voix de Dieu, qui me demandait de prier et de promouvoir le retour des dissidents orientaux à l'unité catholique».** Avec l'accord de son confesseur, il s'est engagé par voie à remplir cette mission auprès des Orientaux. Il renouvelera souvent cette promesse, et quelques mois avant sa mort, il écrira encore: «Il ne me reste aucun doute devant Dieu que je suis choisi pour le salut du peuple oriental, c'est-à-dire des dissidents orientaux. À cause de cela, je dois répondre à la divine bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a daigné me choisir, afin que, par mon ministère aussi se réalise enfin la divine promesse: Il n'y aura qu'un seul troupeau et un seul Pasteur».

► Il faudra bien des années au Père Léopold pour comprendre les modalités de sa mission. Mais ce ne sont pas ses vues personnelles qui vont lui permettre de les découvrir. En homme de foi, il est persuadé que la révélation du dessein divin se fera à travers l'obéissance. Les moyens choisis par Dieu lui seront signifiés peu à peu par la voix de ses supérieurs. Il sait, d'autre part, que la pratique de l'obéissance a plus d'efficacité que toutes les prédications. Pour s'y encourager, il copie de sa propre main la fameuse lettre de saint Ignace sur cette vertu, et il la garde toujours près de lui. **Il sera l'apôtre de la réconciliation des Orientaux séparés de l'unité catholique par la prière et le sacrifice**, à la manière de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face proclamée patronne des missions alors qu'elle n'est jamais sortie de son carmel.

Un défi

Éclairé par cette vue de foi, il écrit sur un billet: «**Sache que plus saintement tu t'acquitteras de tes devoirs, plus efficace sera ta coopération au salut des peuples orientaux**». Cette recommandation vaut pour tout chrétien. Dans son Encyclique *Ut unum sint*, du 25 mai 1995, le Pape Jean-Paul II écrit: «Le Christ appelle tous ses disciples à l'unité. Le désir ardent qui m'anime est de renouveler aujourd'hui cette invitation et de la reprendre résolument. Ceux qui croient au Christ, unis sur la voie tracée par les martyrs, ne peuvent pas rester divisés. S'ils veulent combattre vraiment et efficacement la tendance du monde à rendre vain le mystère de la Rédemption, ils doivent professer ensemble la vérité de la Croix. La Croix! Le courant antichrétien se propose d'en nier la valeur et de la vider de son sens; il refuse que l'homme y trouve les racines de sa vie nouvelle et prétend que la Croix ne peut ouvrir ni perspectives ni espérances: l'homme, dit-on, n'est qu'un être terrestre qui doit vivre comme si Dieu n'existe pas. Il n'échappe à personne que tout cela constitue un défi pour les croyants. Ceux-ci ne peuvent pas ne pas le relever» (1-2).

Aussi le Pape exhorte-t-il les chrétiens à travailler à rétablir la communion afin que le monde croie (Jn 17, 21). Concrètement, l'apostolat accessible à tous en vue de l'unité est celui de la sanctification personnel-



Father Leopold was never taller than 4'4"

le. «Il n'y a pas d'œcuménisme au sens authentique du terme sans conversion intérieure, dit le Saint-Père. Chacun doit donc se convertir plus radicalement à l'Évangile... Cette conversion du cœur et cette sainteté de vie, en même temps que les prières privées et publiques pour l'unité des chrétiens, sont à regarder comme l'âme de tout le mouvement œcuménique et peuvent être à bon droit appelées "œcuménisme spirituel"» (*id.* 15; 21).

Le Père Léopold est persuadé que le retour des dissidents à l'Unité se fera un jour. Il écrit à son directeur de conscience: «Lorsque nous, prêtres, nous célébrons les saints mystères dans cette intention, c'est le Christ lui-même qui prie pour nos frères séparés. Or, nous savons par ailleurs la puissance de cette prière du Christ, qui est toujours exaucée». Il découvre un autre gage de ce retour dans la dévotion profonde des Orientaux pour la Vierge Marie. Cette Mère si bonne ne peut les abandonner. «Ô Bienheureuse Vierge, écrit-il, je crois que vous avez la plus grande sollicitude pour les dissidents orientaux. Et moi, je désire coopérer de tout mon cœur à votre affection maternelle». Tous les fidèles sont également appelés à s'unir au saint Sacrifice de la Messe et à prier la Très Sainte Vierge en vue de la réunification des chrétiens.

«Ici et non pas aux missions!»

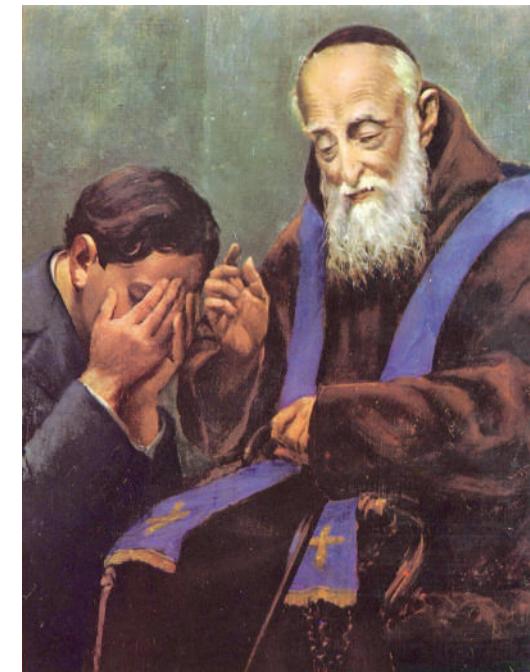
Un Frère capucin rappelle un jour au Père Léopold que, dans le passé, il parlait sans cesse d'aller dans les pays d'Orient, «et maintenant, ajoute-t-il, vous n'en parlez plus. - Tout juste, répond le Père. Il y a peu de temps, je donnai la communion à une bien bonne personne. **Après avoir fait son action de grâces, elle vint me faire cette commission: «Père, Jésus m'a ordonné de vous dire ceci: Votre Orient, c'est chacune des âmes que vous assistez ici par la confession. Vous voyez donc bien, mon cher ami, que Dieu me veut ici et non pas aux missions».** Une autre fois, il confie à un confrère: «Puisque Dieu ne m'a pas accordé le don de la parole pour prêcher, je veux me consacrer à lui ramener les âmes par le sacrement de pénitence».

Dès le début de son sacerdoce, le Père Léopold s'est adonné au ministère de la confession; mais une

fois à Padoue, c'est une foule qui l'assiège. Cet apostolat répond à un de ses désirs d'enfant. À l'âge de huit ans, une de ses sœurs l'avait réprimandé pour une faute sans gravité, et conduit à son curé qui l'avait mis à genoux au milieu de l'église: «Je restai, dira-t-il plus tard, profondément attristé et pensai en moi-même: Pourquoi traiter si durement un enfant pour une faute si légère? Quand je serai grand, je veux me faire religieux, devenir confesseur et traiter les âmes des pécheurs avec beaucoup de bonté et de miséricorde». Ce désir se réalise pleinement à Padoue.

Dix à quinze heures par jour

Le ministère du sacrement de la Réconciliation lui est une rude pénitence. Il l'exerce dans une petite chambre de quelques mètres carrés, manquant d'air et de lumière, une étuve l'été, une glacière en hiver. Il s'y tient enfermé de dix à quinze heures par jour. «Comment faites-vous pour tenir si longtemps au confessionnal?» lui demande un jour un confrère. «Voyez-vous, c'est ma vie», répond-il en souriant. L'amour des âmes le rend prisonnier volontaire du confessionnal, car il sait que «mourir en péché mortel sans s'en être repenti et sans accueillir l'amour miséricordieux de Dieu, signifie demeurer séparé de Lui pour toujours par notre propre choix libre», et que «les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel descendent immédiatement après la mort dans les enfers, où elles souffrent les peines de l'enfer, «le feu éternel»» (*Catéchisme de l'Église Catholique*, CEC, 1033; 1035).



obtient aussi le pardon des péchés mortels, si elle comporte la ferme résolution de recourir dès que possible à la confession sacramentelle. La contrition dite «imparfaite», ou «attrition», vient, elle aussi, de Dieu, sous l'impulsion de l'Esprit-Saint. Elle naît de la considération de la laideur du péché ou de la crainte de la damnation éternelle et des autres peines dont est menacé le pécheur. Par elle-même, cependant, la contrition imparfaite n'obtient pas le pardon des péchés graves, mais elle dispose à l'obtenir dans le sacrement de Pénitence.

L'aveu de ses fautes au prêtre constitue le deuxième acte essentiel du sacrement de Pénitence. Les pénitents doivent, dans la confession, énumérer tous les péchés mortels dont ils ont conscience après s'être examinés sérieusement, même si ces péchés sont très secrets et s'ils ont été commis seulement contre les deux derniers préceptes du Décalogue (désirs mauvais volontaires), car parfois ces péchés blessent plus gravement l'âme et sont plus dangereux que ceux qui

Le ferme propos

Le Père Léopold a soin de susciter chez ses pénitents les dispositions requises pour la réception fructueuse du sacrement. Celui-ci comprend «d'une part, les actes de l'homme qui se convertit sous l'action de l'Esprit-Saint: à savoir la contrition, l'aveu et la satisfaction; d'autre part, l'action de Dieu par l'intervention de l'Église» (CEC, 1448). Parmi les actes du pénitent, la contrition vient en premier lieu. Elle est une douleur de l'âme et une détestation du péché commis, avec la résolution de ne plus pécher à l'avenir. La contrition comporte la haine des désordres de la vie passée et une intense horreur du péché, selon cette parole: Rejetez loin de vous toutes les iniquités par lesquelles vous avez violé la loi de Dieu, et faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau (Ez 18, 31). Elle inclut également «le propos sérieux de ne plus commettre de péché à l'avenir. Si cette disposition de l'âme faisait défaut, en réalité il n'y aurait pas de repentir... Le ferme propos de ne plus pécher doit se fonder sur la grâce divine que le Seigneur ne manque jamais de donner à celui qui fait son possible pour agir honnêtement» (Jean-Paul II, 22 mars 1996). Pour recevoir l'absolution, il ne suffit donc pas d'une intention de moins pécher, mais il est indispensable d'être décidé à ne plus commettre de péché grave.

Quand elle provient de l'amour de Dieu aimé plus que tout, la contrition est appelée «parfaite». Une telle contrition remet les fautes véniales; elle

► ont été commis au su de tous. Sans être strictement nécessaire, la confession des fautes quotidiennes (péchés véniels) est néanmoins vivement recommandée par l’Église. En effet, la confession régulière de nos péchés véniels nous aide à former notre conscience, à lutter contre nos penchants mauvais, à nous laisser guérir par le Christ, à progresser dans la vie de la grâce. En recevant plus fréquemment, par ce sacrement, le don de la miséricorde du Père, nous sommes poussés à être miséricordieux comme Lui, et nous recevons un «accroissement de forces spirituelles pour le combat chrétien» (cf. CEC, 1496).

Pleine santé spirituelle

La satisfaction sacramentelle est le troisième des actes du pénitent. Relevé du péché, le pécheur a besoin de recouvrer la pleine santé spirituelle. Il doit donc faire quelque chose pour réparer ses péchés, c'est-à-dire «satisfaire» de manière appropriée. Cette satisfaction s'appelle aussi «pénitence». Elle peut consister dans la prière, l'aumône, les œuvres de miséricorde, les privations volontaires, et surtout l'acceptation patiente de la croix quotidienne. De plus, bien des péchés causent du tort au prochain et exigent une réparation chaque fois que cela est possible: par exemple restituer les choses volées, rétablir la réputation de celui qui a été calomnié, etc. (cf. CEC, 1451-1460).

Ces «pénitences» contribuent à nous configurer au Christ qui, seul, a expié pour nos péchés, une fois pour toutes. Elles nous permettent de devenir les cohéritiers de sa résurrection, puisque nous souffrons avec lui (Rm 8, 17). Mais notre union à la Passion du Christ par la pénitence se réalise aussi en-dehors du cadre sacramentel. On demandait un jour au Père Léopold: «Mon Père, comment comprenez-vous ces paroles du Seigneur: Celui qui veut venir à ma suite, qu'il prenne sa croix tous les jours? Devons-nous pour cela faire des pénitences extraordinaires? – Il n'est pas question de pénitences extraordinaires, répondit-il. Il suffit que nous supportions avec patience les tribulations com-

Les reliques de saint Léopold Mandic exposées à Rome



munes de notre misérable vie: les incompréhensions, les ingratitudes, les humiliations, les souffrances occasionnées par les changements de saison et de l'atmosphère dans laquelle nous vivons. Dieu a voulu tout cela comme moyen d'opérer notre Rédemption. Mais pour que ces tribulations soient efficaces et fassent du bien à notre âme, il ne faut pas les fuir par tous les moyens. Le souci excessif du confort, la recherche constante de ses aises, n'a rien à voir avec l'esprit chrétien. Ce n'est certainement pas cela prendre sa croix et suivre Jésus. C'est plutôt la fuir. Et celui qui ne souffre que ce qu'il n'a pas pu éviter n'aura guère de mérites». «L'amour de Jésus, aime-t-il à dire, est un feu qui s'alimente avec le bois du sacrifice et l'amour de la croix; s'il ne se nourrit pas de cette façon, il s'éteint».

Durant l'hiver de 1941, les douleurs d'estomac dont le Père Léopold souffre depuis longtemps se font plus aigües. Il lui faut s'aliter. Le 30 juillet 1942, selon son habitude, il se lève de grand matin et passe une heure en oraison dans la chapelle de l'infirmerie. À six heures et demie, il revêt les ornements sacerdotaux, mais il est pris d'un violent malaise et s'évanouit. Revenu à lui, il reçoit l'Extrême-onction, puis répète les invocations pieuses que lui suggère son Père Supérieur. Aux paroles du Salve Regina: «Ô clémence, ô pieuse, ô douce Vierge Marie», son âme s'envole au Ciel, où elle est accueillie dans la joie infinie de toute la Cour céleste. Léopold Mandic a été béatifié le 2 mai 1976 par le Pape Paul VI et canonisé le 14 octobre 1983 par notre Saint-Père le Pape Jean-Paul II.

Puisse-t-il, du haut du Ciel, nous aider à mettre en pratique, par la réception fréquente du Sacrement de Pénitence, cette exhortation de l'épître aux Hébreux: Approchons-nous avec confiance de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver la grâce d'un secours opportun (4, 16). Nous confions à sa puissante intercession, ainsi qu'à celle de saint Joseph, tous ceux qui vous sont chers, vivants et défunt.

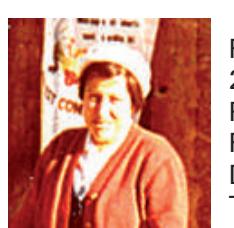
Dom Antoine Marie. o.s.b.
www.clairval.com



Robert (Bob) Lambert, de South Deerfield, Massachusetts, est décédé le 14 février 2016, à l'âge de 94 ans. Père d'Anne-Marie et beau-père d'Yves Jacques, nos responsables pour les États-Unis, il a été un membre fidèle et actif des Pèlerins de saint Michel pendant plus de 40 ans.

Il a consacré plusieurs années à la croisade du Rosaire de porte à porte, parfois, seul, et parfois avec son frère John et Ralph Laurin, et se classait toujours parmi les champions de l'abonnement. Malgré bien des persécutions, il est resté fidèle jusqu'au bout, et n'avait pas peur des sacrifices. Tant que sa santé le lui a permis, il assistait à toutes nos assemblées mensuelles à Rougemont. Il était un grand dévot de la messe quotidienne, et nous garderons toujours de lui le souvenir d'un grand apôtre. Un grand merci, que Dieu le récompense pour tous ses efforts.

Madame Marie-Rose Jean de Kapuskasing, Ontario est décédée le 6 mars 2016 à l'âge de 90 ans. Elle était l'épouse de Camille Jean. Ce dernier était un ardent Pèlerin de saint Michel. Il était très actif, tous ses loisirs se passaient au porte en porte pour Vers Demain. Marie-Rose a suivi les traces de son mari. Elle s'est donnée elle aussi corps et âme dans l'apostolat. Elle était convaincue et convaincante, elle avait le feu sacré et les incrédules baissaient pavillon devant elle. Une messe sera célébrée pour le repos de son âme, lundi, le 28 mars à 8.30 heures, à la Maison de l'Immaculée.



Thérèse Plantive de St-Pazanne, France, est décédée le 29 janvier 2016, à l'âge de 88 ans. La famille Plantive a été une des premières en France à adhérer à l’Oeuvre de Vers Demain. La maman étant décédée, Thérèse, Madeleine et Etienne recevaient toujours chaleureusement les Pèlerins à plein temps de Vers Demain pour les repas et l'hébergement, Etienne les accompagnait dans l'apostolat. En septembre-octobre 1973, notre directrice Madame Gilberte Côté-Mercier m'a confié la mission d'aller tenir des réunions à travers toute la France, et aussi en Suisse et en Belgique. J'étais accompagnée d'Yvette Poirier, jeune pèlerine de saint Michel dans le temps. Nos amis de France de toutes les régions

se sont fait un grand plaisir de nous recevoir et de nous organiser des réunions dans leurs «communes», comme on le dit en France. Dans nos annonces pour les réunions, nous avons fait appel à un «chauffeur bénévole» pour nous conduire.. Claude Chevalier, notre responsable de Paris dans le temps, nous a dirigées dans la région de Paris. Et à notre grande surprise, Thérèse Plantive a eu la générosité de s'offrir pour nous conduire, avec sa petite Citroen 2 CV dans toute la France, pendant 2 mois. Quel bon service, elle nous a rendu! Nous ne connaissons rien de la France, mais elle, elle connaissait tout. Nous n'avons pas eu de problème, tout s'est déroulé à merveille. Il était visible que la Providence nous accompagnait. Thérèse a reçu les Pèlerins jusqu'au moment où elle a été obligée de se retirer dans un foyer de personnes âgées. Elle est restée fidèle à l'oeuvre jusqu'à la mort. Notre Pèlerin à plein temps de France, Christian Burgaud la visitait régulièrement. Sa soeur Yvonne Plantive-Flament, de la banlieue de Paris, une bonne amie de Vers Demain elle aussi, nous a mis au courant du décès de Thérèse. Nos sincères sympathies, chère madame Flament. Une messe pour le repos de l'âme de Thérèse Plantive, sera célébrée à la Maison Saint-Michel, samedi le 16 avril 2016, à 8 heures..

Madame Huguette Landry-Richard, de Trois-Rivières, est décédée le 17 février 2016, à l'âge de 92 ans. Mme Huguette Landry était l'épouse de notre grand créditaire, feu Nestor Richard, responsable de notre Oeuvre de Vers Demain dans la région de Trois-Rivières. Elle était aussi la mère de notre secrétaire pour l'Afrique, Jean-Pierre Richard.



Mme Landry-Richard a semé la vie autour d'elle en mettant au monde une grande famille de 15 enfants (photo ci-haut). Que la Vierge Marie reçoive dans ses bras de Maman céleste cette généreuse mère de famille.

Camille St-Cyr, de Drummondville, est décédé le 15 mars 2016 à l'âge de 89 ans. Il a lui-même donné plusieurs années à plein temps pour Vers Demain, ainsi que chacun de ses sept enfants. Une messe sera célébrée pour le repos de son âme à la Maison Saint-Michel, le 9 avril 2016 à 8h00.

Thérèse Tardif

«Je suis venu et j'ai vu!»

Témoignage de Mgr Joachim Ouédraogo du Burkina Faso

Voici des extraits de l'intervention de Mgr Joachim Ouédraogo, évêque de Koudougou au Burkina Faso, lors de la session d'étude d'août 2015 à Rougemont sur la démocratie économique. Prenez note que la prochaine session d'étude à Rougemont aura lieu du 14 au 24 avril 2016 (Voir l'annonce en page 32):

Je m'appelle Joachim Herménégilde Ouédraogo, je suis évêque à Koudougou au centre ouest du Burkina-Faso. J'ai été nommé Évêque du diocèse de Dori à l'extrême nord du Burkina-Faso en 2004, une population presque à cent pour cent musulmane, quatre-vingt-quinze pour cent de musulmans et un pour cent de chrétiens. Un diocèse grand comme la Belgique. De là, j'ai été transféré au diocèse de Koudougou le 4 novembre 2011.

J'ai fait ma première connaissance avec Vers Demain en 2011 par l'entremise de votre pèlerin Marcel Lefebvre. J'étais alors évêque à Dori et administrateur apostolique du diocèse de Koudougou. Pour l'histoire, disons qu'il y a 370 km entre les deux diocèses. Chaque fois, je devais traverser deux diocèses avant de rejoindre Koudougou. Je faisais deux semaines à Koudougou, trois jours à Ouagadougou (la capitale), deux semaines à Dori et je recommençais la navette ainsi. On a failli m'enterrer à la fin. Marcel avait tellement insisté et parlé de Vers Demain et des Pèlerins de saint Michel qu'en octobre 2011, j'ai répondu à l'invitation à participer à la rencontre de mars 2012 à Rougemont. Et le 17.10, je recevais les informations nécessaires pour participer à la rencontre.

Mais entre-temps, en novembre 2011, j'ai été nommé évêque de Koudougou, et cette nouvelle responsabilité ne me laissait pas beaucoup de marge pour répondre aux invitations ultérieures. Mais la ténacité de Marcel a eu raison de mes prétextes. Il a même utilisé une de mes relations, l'abbé Patrice Savadogo de Côte d'Ivoire, qui est présent ici avec nous, pour me convaincre de venir.

Je suis venu et j'ai vu !

• J'ai vu les Pèlerins de saint Michel, une communauté remplie de l'Esprit Saint qui croit à ce qu'elle fait.



• J'ai vu les Pèlerins de saint Michel, une communauté qui témoigne de la bonne nouvelle.

• J'ai vu les Pèlerins de saint Michel, une communauté soucieuse de l'avenir de l'humanité.

• J'ai vu les Pèlerins de saint Michel, une communauté qui aime Dieu et qui va aux périphéries existentielles de notre société pour faire connaître Jésus-Christ, pour faire aimer Jésus-Christ, pour faire imiter Jésus-Christ.

• J'ai vu les Pèlerins de saint Michel, une communauté qui est et sera un tremblement de terre pour le système économique actuel.

• J'ai vu des laïcs, hommes et femmes, des prêtres et des évêques qui croient que le bien l'emportera sur le mal, l'amour sur la haine, la justice sur l'injustice, la générosité sur l'égoïsme, la démocratie économique sur la dictature du monde financier d'aujourd'hui. Ces gens, c'est vous !

• J'ai vu aussi, dans votre pays, de belles églises vides ! Témoins d'un passé glorieux de l'Église sur cette terre du Canada.

Ces sept «visions» ont produit en moi deux interpellations:

j'ai découvert un tant soit peu le système financier actuel et j'ai découvert que je suis à la fois exploité et exploiteur. Après l'enseignement de monsieur de Siebenthal, je n'ai pas dormi toute la nuit. Tous les enseignements d'Alain Pilote et des autres intervenants nous ont montré comment nous sommes exploités. Sans être mathématicien, quand je fais une lecture empirique de ce que je vis et ce que j'ai vécu, je vois que je suis exploité, que nous sommes exploités. Nos peuples sont exploités.

Le diocèse d'Ouahigouya d'où je suis originaire regorge d'or ! Il y a deux grandes mines dans ce diocèse et une de ces mines a été saccagée par les musulmans en révolte contre cette exploitation. Le diocèse de Dori, dans l'extrême nord, regorge de mines d'or. Les jeunes, un jour dans la ville de Youga, ont marché contre les autorités de la mine. Dans mon village situé dans ce diocèse, se trouvent l'une des mines les plus grosses du Burkina-Faso. Et au village, les gens aiment dire: «Ici à Sabcé, nous marchons

sur l'or !» Effectivement, ils marchent sur l'or et ils manquent de tout ! Les paysans à Sabcé ne peuvent pas s'acheter un œuf. Et on a construit de petites cellules, qui peuvent contenir à peine deux personnes, pour une famille. Et tout l'argent, tout l'or, partent ailleurs. Je ne sais où.

Je sens qu'on est exploité et à la conférence épiscopale, plusieurs fois, nous avons évoqué cette situation de l'exploitation de l'or au Burkina-Faso. Notre pays regorge d'or ! Partout c'est de l'or, partout de l'or ! Et dans mon diocèse de Koudougou, non seulement nous avons l'or, mais aussi nous avons le zinc. Et les populations sont toujours pauvres. Les écoles sont «sous paillotte», comme on dit chez nous. On donne la classe aux enfants sous les arbres. Les enfants n'ont pas de table, surtout au Sahel. Dans beaucoup d'écoles ils sont assis par terre. Et comme on aime dire chez nous, chacun a son trou. Les enfants mettent le coude à terre et se couchent pour écrire. Et à force de mettre le coude à terre, chacun a formé un trou, et si tu changes de trou le coude ne rentre pas. Et

quand ils arrivent au centre d'examen pour passer le certificat, on les amène en ville. Ils ne savent pas comment s'asseoir pour écrire sur une table. Ils demandent à s'asseoir à terre pour écrire. Et c'est dans ce Burkina Faso qui regorge d'or !

Donc, on est exploité. Je suis exploité et c'est révoltant. C'est vous qui m'avez fait découvrir cela.

Je dis aussi que je suis exploiteur. Et c'est cela qui justement m'a empêché de dormir après l'intervention de Monsieur de Siebenthal.

Je suis exploiteur par mon silence devant l'injustice. Nous n'avons pas le droit de nous taire. Je suis exploiteur par mon attitude vis-à-vis de l'argent et des biens de la terre. Et je me pose ces deux questions:

• Quel est mon regard sur les pauvres en tant qu'évêque ?

• Comment les employés de mes missions sont-ils traités ?

Parfois, ils ne sont même pas déclarés à la caisse,

à la sécurité sociale. C'est de l'injustice. Donc, je suis exploiteur. Je crois que pour changer le monde, il faut que moi-même je change. Alors, priez pour moi pour que je change.

La deuxième interpellation, c'est un acquis pastoral que je tire de cette semaine de formation: l'enseignement des Pèlerins de saint Michel peut être appliqué dans le champ pastoral pour répandre la bonne nouvelle. Le pape nous invite à aller aux périphéries. Vous nous donnez l'exemple de comment aller aux périphéries. Dans le diocèse, nous avons beaucoup de structures, beaucoup de mouvements d'Action catholique, le Renouveau charismatique catholique, des anciens jusqu'aux jeunes, etc.; mais souvent, on reste toujours entre nous, on ne va pas dans les périphéries. Et présentement, tous nos villages sont envahis de protestants.

Un jour, je faisais une visite pastorale dans une famille protestante près de l'évêché. Dans la famille il y avait un universitaire. Et quand je commençais à me présenter, il me dit: «Ah ! Je connais votre village !» Il me dit que pendant les



Mgr Ouédraogo entouré de notre directrice, Thérèse Tardif et de notre directeur, Marcel Lefebvre

congés, les protestants universitaires se partagent les villages du Burkina Faso et vont prêcher, faire la pastorale. Et je me demande: Nous, les catholiques, nous faisons quoi ? Nous restons entre nous, nous n'allons pas aux périphéries. Votre méthode pastorale m'inspire beaucoup et je voudrais à mon retour partager cela avec mes collaborateurs pour apporter vraiment la bonne nouvelle.

Et pour ces acquis, ces interrogations, et ces remises en cause que ce séjour a suscités en moi, je vous dis simplement: merci !

Il y a un proverbe chez nous qui dit qu'un seul doigt ne ramasse pas la farine. C'est à deux doigts qu'on ramasse la farine. C'est un appel à l'unité d'action pour que, petit à petit, nous puissions faire soulever ce monde-là, pour qu'il y ait beaucoup plus de justice dans notre société.

Voilà ce que je voulais partager avec vous. Que Dieu vous bénisse !

Mgr Joachim Ouédraogo

